

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tél: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3612 du Mardi 26 Juillet 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Communauté monastique des frères paysans de la Thébaïde

Père Christian De La Bretesche a célébré ses 80 ans à Pointe-Noire



(P.9)

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Pour une utilisation durable de la faune sauvage par les communautés locales et autochtones

(P.5)

O.p.d.a.s (Organisation des premières Dames d'Afrique contre le sida)

Les premières Dames renforcent leur engagement dans la lutte contre le V.i.h-sida

Mme Antoinette Sassou-Nguesso, au milieu. (P.6)



P.c.t (Parti congolais du travail)



Pierre Ngolo. (P.3)

Il y a cinq ans, se tenait le congrès historique d'ouverture. Et la suite?

Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo

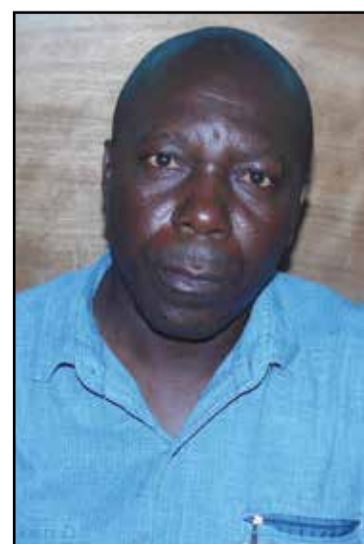
Après l'échec de la tentative de coup d'Etat, la vie a repris son cours normal en Turquie

(P.5)

Interview avec Alain-Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo

«Les opérations sécuritaires doivent garantir la sécurité des humanitaires»

(P.6)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la rupture annoncée par le Président de la République, lors de son discours d'investiture du 16 avril 2016, la Direction Générale des Impôts et des Domaines informe tous les citoyens qu'elle a lancé, depuis le 1er juillet 2016, une campagne de vulgarisation de la déclaration des revenus.

A cet effet, la Direction Générale des Impôts et des Do-

maines met à la disposition des citoyens la Déclaration des revenus et un guide permettant le remplissage de ladite Déclaration.

Ces documents sont disponibles dans le site web: www.impôts-gouv.cg et dans tous les services des impôts.

«Déclarer ses revenus: c'est être un bon citoyen; c'est contribuer au développement du Congo.»

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22.294.13.34//05.736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«UNTECH CONGO» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Zone Industrielle, La Foire
RCCM: CG/PNR/16 B 1098
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 28 avril 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 29 avril 2016, folio 052/1, n°272, il a été constitué une société ayant pour:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Le Consulting, le Coaching, la Formation dans le domaine du BTP, Travaux Informatiques, Offshore et sécurité;
- Import et Export, Travaux en électricité bâtiment et industriel, Commerce général; Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

DENOMINATION: «UNTECH CONGO» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Zone Industrielle, La Foire, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

• Monsieur Claude Pascal MABIALA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

• Monsieur Armand MAMPASSI est nommé cogérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/16 B 1098;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 juin 2016, sous le n°16 DA 142.

Fait à Pointe-Noire, le 21 juillet 2016.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

**DIGITAL NETWORKS AFRICA
DNA**

Société Anonyme, au Capital de 1.050.000.000 F. CFA
Siège Social: 319, Avenue Charles De Gaulle
B.P: 1123, Pointe-Noire

Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 17 juin 2016, enregistré à Pointe-Noire, Recette du Centre-ville, Folio 119/27 n° 4916, le 8 juillet 2016, les actionnaires ont décidé, entre autres résolutions:

A titre ordinaire:

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

A titre extraordinaire:

- L'augmentation du capital social de la société qui est, actuellement, de 200.000.000 F. CFA,

divisé en 10 000 actions de 20.000 F. CFA chacune, pour le porter à 1.050.000.000 F. CFA, par incorporation de la somme de 850.000.000 F. CFA, à prélever sur une partie des comptes courants des associés;

- L'adoption du texte des nouveaux statuts de la société, mis en harmonie avec les nouvelles dispositions de l'acte uniforme OHADA révisé, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Pour Avis,

Le Conseil
d'administration

O.p.d.a.s (Organisation des premières Dames d'Afrique contre le sida)

Les premières Dames renforcent leur engagement dans la lutte contre le V.i.h-sida

Tenant compte de la vulnérabilité accrue des jeunes femmes et des adolescents, les épouses des chefs d'Etat, réunies au sein de l'O.p.d.a.s (Organisation des premières Dames d'Afrique contre le sida) se sont retrouvées, du 17 au 18 juillet, à Kigali, au Rwanda, pour mettre en œuvre des programmes innovants axés sur l'éducation dans la lutte contre le V.i.h-sida. La 17^e assemblée générale de l'O.p.d.a.s, qui s'est tenue en marge du 27^e sommet de l'Union Africaine à Kigali, a réuni les premières Dames d'Afrique sur le thème: «Promouvoir des partenariats durables, pour mettre fin au sida pédiatrique et améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents».

Plusieurs épouses des chefs d'Etat du continent ont effectué le déplacement de Kigali, pour participer à la réunion de haut niveau marquée par le partage d'expériences dans le cadre de la lutte contre le V.i.h-sida. La République du Congo y était représentée par l'épouse du chef de l'Etat, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, présidente de la section O.p.d.a.s Congo. A l'issue des travaux, elles ont réaffirmé leur engagement à promouvoir la santé, l'éducation et le bien-être des adolescents et des femmes, tout en protégeant leurs droits.

Après avoir compris l'importance d'investir dans la santé, elles se sont engagées à mettre fin aux infections du V.i.h, et à réduire la vulnérabilité des jeunes femmes et des adolescents, en jouant le rôle de «championnes de l'offre d'une éducation complète» sur la sexualité. Par ailleurs, les premières Dames poursuivront leur plaidoyer, pour des interventions coordonnées visant à accroître les investissements dans le système de santé, afin de permettre aux femmes et aux adolescents d'accéder aux services de planification familiale «abordables et volontaires, de bonne qualité»,



Photo de famille des membres de l'O.p.d.a.s.

qui respectent leurs droits et répondent à leurs besoins. Dans le même communiqué final lu par la présidente de l'O.p.d.a.s, Mme Nana Lordina Mahama, première Dame du Ghana, les épouses des chefs d'Etat africains ont promis de soutenir la participation des jeunes dans les initiatives politiques et des programmes qui favorisent le bien-être des jeunes femmes. S'agissant du mariage des enfants, pratiqué dans certains pays africains, elles continueront à s'assurer du lancement de la campagne

dont l'objectif est d'attirer l'attention des acteurs-clés et de les mobiliser à mettre fin à ce genre de pratique sociale néfaste.

Pour leur permettre d'investir davantage dans la jeunesse et de mettre en œuvre la feuille de route élaborée en réponse au thème de l'Union africaine pour 2017, les premières Dames d'Afrique ont sollicité le soutien de la commission de l'Union africaine, des gouvernements et des agences du système des Nations unies. En outre, elles demandent à la Communauté internationale de soutenir la reconstitution du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, afin de mettre un terme à ces fléaux, en 2030, et construire des systèmes de santé durables. Aussi, elles se sont engagées à soutenir la campagne du Fonds mondial, évaluée à 13 milliards pour la cinquième reconstitution en septembre 2016, et à plaider en faveur d'une augmentation du financement domestique des programmes nationaux de santé.

Signalons qu'au cours de leurs travaux, les premières Dames ont pris, tour à tour, la parole, pour présenter les politiques de lutte contre le V.i.h-sida menées dans leurs pays respectifs. Les différentes communications ont porté, entre autres, sur l'éducation sexuelle et reproductive, l'élimination du mariage des enfants et les progrès réalisés, ces dernières années, pour améliorer la santé des adolescents et des jeunes, afin d'atteindre l'objectif de zéro infections à V.i.h chez les adolescents, d'ici à 2030.

En effet, il est estimé que les jeunes de moins de 35 ans constituent plus de 60% de la population du continent africain. D'après le récent rapport de l'Onusida sur le V.i.h en Afrique sub-saharienne, les jeunes filles constituent 75% du nombre total de nouvelles infections à V.i.h parmi les adolescents.

P.c.t (Parti congolais du travail)

Il y a cinq ans, se tenait le congrès historique d'ouverture. Et la suite?

Principal parti de la majorité présidentielle, le P.c.t, l'aîné de la plupart des partis actifs sur la scène politique nationale, tenait, il y a cinq ans, du 21 au 25 juillet 2011, son 6^e congrès extraordinaire, baptisé: congrès d'ouverture, sur le thème: «Dans la paix, la stabilité et la cohésion, engageons-nous dans un esprit d'ouverture à revitaliser le Parti congolais du travail, en vue de contribuer à la modernisation du Congo». C'est un congrès historique, par l'ampleur de l'ouverture faite aux cadres et militants venus d'autres partis qui avaient intégré le P.c.t, confirmant ainsi son assise nationale. Un nouveau secrétariat permanent était élu, pour un mandat de cinq ans, par vote à mains levées «debout, par acclamations nourries», avec Pierre Ngolo, comme secrétaire général, André Massamba, comme adjoint. De l'ancienne équipe permanente, seul Michel Ngakala avait sauvé sa tête, en étant reconduit à son poste. Cinq ans après, pourquoi le P.c.t n'est-il pas allé à un congrès ordinaire, conformément à ses textes fondamentaux?



De g. à dr: André Massamba, Pierre Ngolo et Serge Michel Odzoki.

Il y a cinq ans, le P.c.t réussissait à tourner, définitivement, la page de la crise qui l'affectait, depuis le fameux débat de la refondation qui avait vu s'affronter deux courants en son sein, jusqu'aux tendances de ses responsables les plus en vue à animer des associations privées, au détriment de l'animation du parti. Le 6^e congrès extraordinaire avait remis les pendules à l'heure, en débarrassant ses responsables du secrétariat permanent de la double appartenance aux hautes fonctions de l'Etat et du parti. Ce congrès était précédé d'un état de lieux discuté au niveau des instances de base, notamment dans les cellules, les comités et les fédérations. C'est un véritable processus d'auto-critique sur le fonctionnement du parti qui était enclenché et l'affirmation de l'aspiration à plus de dynamisme, pour soutenir l'action du président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Désormais, l'équipe du secrétariat permanent n'est composée que de cadres se consacrant au fonctionnement et à l'animation de la vie du parti. Ce qui a permis d'engranger des succès politiques importants, lors des différents scrutins qui se sont tenus entre 2011 et 2016. L'ancien parti unique s'est même taillé la part du lion, en gagnant 92 députés sur 139 dans la 13^e législature. Il a été au cœur des différents dialogues qui se sont tenus dans le pays, sur la question de l'organisation des élections. En dépit des critiques qui lui sont, souvent, faites, le P.c.t s'est toujours montré ouvert au dialogue avec les partis de l'opposition, comme en témoignent les différentes concertations. A celle de Dolisie, en mars 2013, il avait soutenu la participation de l'opposition, quand bien même l'opposition radicale avait boycotté cette concertation. Le secrétariat permanent avait, courageusement, engagé le débat sur le changement de la Constitution, au sein du bureau politique, puis du comité central. Malheureusement, certains cadres y ont trouvé l'occasion de vouloir affaiblir le parti, en cherchant à imposer leur position, alors qu'à l'issue du débat, le parti avait opté pour le changement de la Constitution. Le P.c.t a été le fer de lance dans la formation d'un courant politique plus large, favorable au changement de la Constitution, créant ainsi les conditions politiques nécessaires à la naissance de la nouvelle République. La mobilisation des militants et des électeurs a été décisive pour le triomphe du oui au référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, en dépit d'un contexte rendu difficile par les contestations de l'opposition. Le parti s'est battu aux côtés des autres forces politiques de la majorité, pour l'élection du président Denis Sassou-Nguesso comme premier président de la nouvelle République. Durant toutes ces étapes, les critiques, souvent très virulentes, n'ont pas manqué. Le P.c.t et ses alliés de la majorité ont tenu bon et, aujourd'hui, le Congo est dans une nouvelle République. Reste, maintenant, à travailler pour l'apaisement, l'unité de tous les Congolais, par le dialogue avec toutes les sensibilités politiques et de la société civile. Le parti fondé par Marien Nguouabi aurait pu alors se diriger, tranquillement, vers son congrès ordinaire, pour apprécier le bilan de ses dirigeants, adapter sa ligne politique par rapport au nouveau contexte et renouveler ses instances dirigeantes. Mais, dans les couloirs du secrétariat permanent, l'on susurre qu'avec les rendez-vous politiques majeurs que le pays a eus, il n'était pas possible de préparer le parti à aller au congrès. Un congrès ordinaire suppose la présentation du bilan des cinq ans de gestion du parti. Cela doit partir des comités, jusqu'au bureau politique, en passant par les fédérations, avant d'atterrir au comité central. Probablement, c'est dans un avenir proche que ce processus sera enclenché.

Joël NSONI

J-MES. PRODUCTION
Société A Responsabilité Limitée
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 31, rue Mongo, Poto-Poto II - Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6565- République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-sept juin deux mil seize, reçu par Maître Fany Amanda MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET, Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Alimentation, fournitures de bureau, bâtiment et travaux publics, vente de ciment et matériaux de construction;

Formation et mise à disposition du personnel; Services d'assainissement; Hôtellerie et tourisme; Assistance et conseil en assurance, comptabilité expertise juridique et fiscale, audit, compte, bilan, installation des entreprises étrangères au Congo.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination: J-MES. PRODUCTION;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 31, rue Mongo, Poto-Poto II (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur NSEKE Jean Marie a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans.

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 15 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 609;

Immatriculation: La Société dénommée J-MES. PRODUCTION est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6565.

Pour avis,
Maître Fany Amanda MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET,
Notaire

Yvette Reine NZABA



ZWA AIRTEL MONEY NDEKO PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#



AG Partners

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Pour une utilisation durable de la faune sauvage par les communautés locales et autochtones

Le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, à travers le Projet «Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale», avec l'appui de la FaO (Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), a organisé, du 12 au 14 juillet 2016, au Centre d'informations des Nations, à Brazzaville, un atelier sur l'internalisation de la stratégie sous-régionale pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays de l'espace Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale).

Ouvert par Pierre Taty, directeur de cabinet de la ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en présence de Marius Saya-Maba, assistant représentant, chargé du programme à la représentation de la FaO au Congo, et Jacques Ossissou, directeur général de l'économie forestière et coordonnateur national de la Comifac, l'atelier sur l'internalisation de la stratégie sous-régionale a été clôturé par Constantin Mbessa, directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées. Il a réuni une quarantaine de participants, venus de plusieurs administrations publiques, du secteur privé et des O.n.gs locales, et a permis de lancer l'élaboration du plan d'action national pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés

locales et autochtones. Deux présentations, dont l'une a porté sur «la stratégie sous-régionale durable de la faune par les communautés autochtones et locales» et l'autre sur «l'approche méthodologique de rédaction du plan national» y ont été faites, par Lambert Bockanza Paco, coordonnateur national du projet viande de brousse, et Mme Léma llama, membre de la coordination sous-régionale du projet viande de brousse, à la représentation de la FaO au Gabon. Chaque année, environ cinq millions de tonnes de viande de brousse sont consommées en Afrique centrale. Cette viande provient d'une chasse excessive, qui est une exploitation illégale et non durable de la faune sauvage, devenue une préoccupation majeure, tant pour les gouvernements que pour les agences



De g. à dr: Jacques Ossissou, Pierre Taty et Marius Saya Maba.

intergouvernementales et les organisations de conservation. La chasse excessive menace aussi bien la biodiversité que la sécurité des populations qui dépendent de la faune sauvage pour leur subsistance. En réponse à cette préoccupation et dans le cadre du Projet «Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale», les pays d'Afrique centrale, membres de la Comifac, se sont engagés à élaborer une stratégie sous-régionale servant de document d'orientation de politique et de cadre de référence pour l'harmonisation des politiques et des législations en matière d'utilisation durable de la

faune sauvage par les communautés autochtones et locales. Après un débat intense, les participants ont défini une feuille de route pour la rédaction du plan d'action national et adopté les modalités de mise en œuvre de ce plan d'action. Une commission de rédaction a été mise en place. Le Congo est le troisième pays de la sous-région, après le Gabon et la République Démocratique du Congo, à lancer le processus d'élaboration de son plan national pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés locales et autochtones.

Philippe BANZ

Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo

Après l'échec de la tentative de coup d'Etat, la vie a repris son cours normal en Turquie

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu, a animé, vendredi 22 juillet 2016, au siège de la chancellerie, à Brazzaville, une conférence de presse, pour parler de la situation politique de son pays, consécutive à la tentative du coup d'Etat qui a occasionné la mort de plusieurs citoyens turcs. Le diplomate turc a indiqué que la vie a repris son cours normal dans son pays, où un état d'urgence a été décrété, au niveau national, pour rétablir l'ordre et la sécurité publics.

D'entrée de jeu, Can Incesu a rappelé ce qui s'est passé, réellement, en Turquie, pour édifier l'opinion congolaise: «Le soir du 15 juillet, une faction des forces armées turques a tenté un coup d'Etat dans plusieurs villes, notamment à Ankara, la capitale, et à Istanbul, la ville économique. Il s'est, rapidement, avéré que cette tentative était, en fait, une action terroriste. Les auteurs ont tiré sur leur propre population, trahi leurs commandants et bombardé le parlement national et le palais présidentiel». Puis, il a relevé que dès le début, le commandement de l'armée et la grande majorité des forces armées turques se sont dressées contre la tentative de coup d'Etat. Seuls quelques éléments de l'armée de l'air, de la gendarmerie et des unités blindées ont rejoint les putschistes. «La police et le parquet ont, immédiatement, pris les mesures nécessaires. Mais, par-dessus tout, c'est la Nation turque, elle-même, qui a contrecarré cette machination. Elle a fait preuve d'une solidarité historique, en descendant dans les rues et en se dressant, courageusement, devant les chars, pour préserver ses droits démocratiques», a-t-il dit.

La conférence a aussi bien apprécié le rôle capital joué par les médias, pour déjouer le coup d'Etat: «Les terroristes ont essayé de diffuser leur message, en prenant le contrôle des studios de la télévision d'Etat (T.r.t) et les locaux des médias privés. Cette tentative s'est soldée par des échecs. Il faut saluer l'action des médias, qui ont joué un rôle essentiel, pour déjouer le coup d'Etat, en donnant, systématiquement, les informations les plus correctes à la radio et à la télévision et également sur Internet et les réseaux sociaux». Can Incesu a indiqué que tous les partis politiques et les membres de la grande Assemblée nationale de Turquie, qui est le parlement unicaméral de la République, se sont rangés du côté de la démocratie, de ses institutions et de la Constitution. Le 16 juillet, une déclaration commune de défense de la démocratie a été publiée, au cours de la réunion extraordinaire de l'Assemblée nationale. Les quatre partis politiques représentés à l'assemblée nationale, soit le parti de la majorité et les trois partis de l'opposition en Turquie, ont des positions politiques tellement différentes que



Can Incesu.

cette prise de position commune est une très grande exception. Il a rappelé, en substance, que durant les opérations menées contre «le groupe terroriste», plus de 12.000 personnes ont été placées en garde à vue ou arrêtées. «Ces chiffres vont évoluer dans le temps. 24 putschistes sont identifiés comme morts, 50 ont été capturés blessés. Malheureusement, 240 citoyens ont été tués et il y a plus de 1400 blessés. Parmi ces morts, 60 sont des agents de police, 3 sont militaires et 145 civils», a-t-il précisé. Parlant de l'origine de cette tentative de coup d'Etat, le diplomate a affirmé: «Nous avons des preuves concrètes que cette tentative de coup d'Etat a été organisée par l'organisation terroriste de Fethullah Gülen, Feto. Fetullah Gülen est un prédicateur religieux turc, actuellement réfugié aux Etats-Unis. Ses disciples ont largement infiltré les institutions de l'Etat, dont l'armée, la justice, la police, l'éducation

et tous les ministères. Ils sont également très actifs à l'étranger, notamment en Afrique». Répondant à deux préoccupations des journalistes, sur une éventuelle tentative de vengeance et sur la sécurité des étrangers en Turquie, le diplomate turc a indiqué que le gouvernement et la Nation restent, néanmoins, vigilants, face à d'éventuelles tentatives d'individus ou cellules résiduelles qui tenteraient de se venger ou de troubler l'ordre et la sécurité publics. «Par ailleurs, les efforts de la Turquie en matière de lutte contre le terrorisme, notamment contre le groupe Daesh (Etat islamique) et le P.k.k, qui ont été auteurs de différentes actions terroristes récentes, se poursuivront. Finalement, il n'y a aucune restriction relative à la visite des étrangers en Turquie, que ce soit pour les études, le commerce et le tourisme. La vie a repris son cours normal», a-t-il assuré.

Pascal-Azad DOKO

Journée nationale de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo

Pour la consolidation des valeurs et le renforcement de l'esprit A.e.t

Les A.e.t (Anciens enfants de troupe) ont célébré, samedi 16 juillet 2016, à Brazzaville, la 6^e édition de leur journée nationale sur le thème: «La consolidation des valeurs et le renforcement de l'esprit A.e.t». Pour ce faire, l'A.e.t Ambroise Mopendza, président du bureau exécutif national de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, a exhorté ses frères au respect de l'éthique et à s'approprier la devise: «S'élever par l'effort». A cette occasion, la promotion A.e.t 2009-2016 a été baptisée: Colonel Georges Ossombo, avant d'être présentée aux autres membres, de recevoir le drapeau des mains du président du bureau exécutif national et de porter les insignes de l'association.



Après le dépôt de la gerbe des fleurs au monument qui leur est dédié, les A.e.t se sont dirigés à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc.

Après avoir rappelé les grandes actions menées par l'association et fait une projection sur celles qui pointent à l'horizon, l'A.e.t Ambroise Mopendza a appelé les A.e.t au respect de l'éthique: «La célébration de la Journée nationale des A.e.t nous offre, aujourd'hui, l'opportunité de revenir sur la place centrale qui doit revenir au code éthique de l'A.e.t, objet d'une recommandation du congrès historique de 2010 et adopté en assemblée générale ordinaire du 10 juillet 2011, à l'unanimité des 34 promotions des A.e.t représentées. Sur cette question précise, je souhaiterais, vivement, attirer notre attention à tous, sur l'article 10 du code éthique, consacré à la protection de l'association des A.e.t et je cite: «L'A.e.t doit assurer ses missions, en toute intégrité et clarté, et éviter toute situation ou attitude incompatible avec ses obligations professionnelles ou susceptibles de jeter un doute sur cette intégrité et/ou discréditer l'Association des A.e.t». Ce bref rappel me permet de vous rappeler que, de par notre statut particulier, non seulement nous sommes engagés à toujours servir la République, avec honneur et dignité, mais qu'en plus, au regard de l'article 15 de notre Code éthique, l'obligation de réserve à laquelle doit s'astreindre tout A.e.t est sans équivoque».

L'Association des A.e.t du Congo a accueilli, solennellement, dans ses rangs, la nouvelle promotion des jeunes issus de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, baptisée du nom de l'A.e.t Georges Ossombo, matricule 244, de la promotion Communauté. «Maintenant, le devoir nous impose de montrer l'exemple à ces jeunes A.e.t, en étant, à leurs yeux, grâce à notre engagement personnel, leur miroir vivant de leur fierté d'être A.e.t», a-t-il lancé aux anciens. Aux nouveaux arrivés, il a souhaité la bienvenue et donné des conseils: «Bon vent dans vos futures carrières et vos vies; soyez donc à l'écoute et à l'observation de vos anciens. Prenez appui sur le Code d'éthique de l'A.e.t et surtout, par-dessus tout, n'oubliez jamais cette devise qui devra vous guider, tout au long de votre parcours, c'est-à-dire: «S'élever par l'effort», qui vous a forgé sept ans durant, ici à l'E.m.p.g.l.». Les autres temps forts de l'événement ont été le dépôt d'une gerbe de fleurs à la stèle des anciens enfants de troupe par l'A.e.t Ambroise Mopendza, en mémoire des membres de l'association décédés, la marche en direction de l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Leclerc), etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

M. Massengo Justin, Nsossani Adam, Dandou Nathan, Mme Martin née Kouatouka Micheline et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et grand-mère, Germaine NKOSSOU. Décès survenu le samedi 16 juillet, au C.h.u. Le programme des obsèques se présente comme suit: Jeudi, 28 juillet 2016:



- 9h00: levée de corps à la morgue du C.h.u;
- 10h00: recueillement au domicile, 112, rue Bergère, Bacongo (avenue Simon Kimbangu)
- 14h00: départ pour le cimetière privé «Ma campagne».

Le collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi veut reprendre la grève

L'Université Marien Ngouabi risque d'être secoué par la grève suspendue, entre-temps, mais que menacent de déclencher, dès septembre prochain, les travailleurs, par le truchement de leur collège intersyndical. En effet, pour les syndicats, le gouvernement ne respecte pas l'accord conclu en date du 30 juin 2016 qui stipulait ce qui suit: «Le ministre s'engage à poursuivre les efforts devant aboutir au décaissement de la deuxième subvention du trimestre 2016 dans un délai de 15 jours. Le collège intersyndical s'engage à mettre en œuvre les mécanismes nécessaires en vue de la reprise immédiate du travail à l'Université Marien Ngouabi». Malheureusement, à ce jour, le collège constate le non-respect de l'engagement pris par le gouvernement, tandis que le collège intersyndical a tenu le sien, dès le 30 juin 2016, en suspendant la grève, selon lui. «En considération de ce qui précède, le collège intersyndical prend acte de cette situation et annonce qu'il entrera en grève sans préavis, dès le 1er septembre 2016, à partir de 7h, si les subventions de fonctionnement des deuxième et troisième trimestres ne sont pas mises à la disposition de l'Université Marien Ngouabi», conclut la déclaration lue par le secrétaire général du collège intersyndical.

Un jeune homme tue froidement son oncle, à Bacongo

Un fait tout à fait insolite a mis en vedette le quartier situé aux alentours du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Dimanche 17 juillet 2016, vers 14h, un jeune homme d'environ 25 ans a froidement tué son oncle. Celui-ci n'a eu que le tort de s'interposer entre ses deux sœurs qui se battaient, pour les séparer, dans la cour de leur domicile. Ce crime de sang a mis en émoi et indigné le voisinage et les passants. On ne s'explique pas le mobile de cet acte criminel. Le présumé assassin est l'enfant direct de l'une des deux sœurs de la victime. Il a surgi avec une arme blanche et a poignardé son oncle. On s'interroge sur ce qui reste de notre culture quand les enfants commencent à tuer leurs parents comme de vils animaux. La société congolaise doit détruire les racines de la culture de violence à l'origine des comportements déviants des jeunes.

Deux ans de prison ferme pour l'opposant Paulin Makaya!

La première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville a rendu, lundi 25 juillet 2016, son jugement dans l'affaire de l'opposant Paulin Makaya, jugé pour avoir participé à une marche pacifique, mais non autorisée en novembre 2015. L'opposant congolais a écopé de deux ans de prison ferme et d'une amende de 2,5 millions de francs Cfa, après avoir été reconnu coupable «d'incitation au trouble à l'ordre public». Son avocat, Maître Yvon Eric Ibouanga «ce jugement rendu par la première chambre correctionnelle est injuste et illégal», car pour lui, «les preuves de la culpabilité de son client n'ont pas été apportées au tribunal».

Soulagement à l'aéroport international Maya-Maya: la climatisation a repris

Tombé en panne depuis le 15 mars dernier, le système de climatisation de l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, est de nouveau fonctionnel, depuis quelques jours, au grand soulagement des personnels qui y évoluent et des passagers. La direction générale de la société Aérco avait promis le rétablissement de la climatisation dès le mois d'avril, en remettant en fonction deux groupes sur trois, qui alimentent le système de climatisation. Mais des difficultés étaient apparues, dans l'acheminement des équipements sur Brazzaville. La reprise de la climatisation indique que la société a réussi à faire réparer la panne de fuite d'eau au niveau des tuyaux.

Recensement des étrangers à Impfondo, pour mettre fin à la recrudescence des actes de vol

Il n'a pas fini d'étonner, le préfet de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo. Pour mettre fin à la recrudescence des actes de vol à Impfondo que d'aucuns attribuent aux ressortissants étrangers, le préfet a décidé de lancer une opération de grande envergure de recensement desdits étrangers, dans son département. Il promet d'expulser les sans-papiers. La tâche s'annonce laborieuse, pour les autorités locales. Dans la mesure où, parfois, certains étrangers sont couverts par des nationaux. Le préfet s'attaquera-t-il, ensuite, au phénomène de concussion? Il paraît que certains responsables se compromettent en accordant le statut de réfugiés à de vrais faux étrangers, moyennant la somme de 15.000 francs Cfa.

Système de climatisation en panne à la Tour Nabemba, à Brazzaville!

Depuis quelques mois, la Tour Nabemba, l'immeuble le plus haut du Congo, à Brazzaville, est confrontée à une panne du système de climatisation. Les différents personnels qui y travaillent et les usagers en souffrent, énormément. Il fait très chaud dans les pièces, surtout quand les températures sont élevées. Il paraît que certains agents, qui ne supportent pas les fortes chaleurs, préféreraient ôter leurs chemises et restés en contre-sueur. Cet immeuble abrite pourtant environ huit cabinets ministériels, malheureusement la majorité des collaborateurs des ministres ne travaillent pas dans des conditions idéales, faute de système de climatisation palliatif, contrairement aux ministres qui, eux, en bénéficieraient, apprend-t-on.

Interview avec Alain-Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo

«Les opérations sécuritaires doivent garantir la sécurité des humanitaires»

Une équipe de Caritas Congo avait été victime d'un braquage sur la route nationale n°1, le dimanche 3 juillet 2016, entre Kinkala et Yangui, au niveau d'une zone appelée «Gâ bolela ngombé», dans le département du Pool, par quatre hommes en civil, mais cagoulés et armés, qui avaient pris en otage, entre 12h et 17h, les passagers de cinq à six véhicules personnels et de transport en commun. A la suite de cet incident, Caritas-Congo avait suspendu ses activités humanitaires dans le Pool. Dans l'interview ci-après, son secrétaire général, Alain-Robert Moukouri, a bien voulu éclairer la lanterne de l'opinion nationale sur cette situation et sur d'autres sujets.



Alain-Robert Moukouri.

** Monsieur le secrétaire général, récemment, une équipe de Caritas-Congo a été victime de braquage dans le Pool. Ce qui vous a conduit à suspendre vos activités dans ce département. Deux semaines après, qu'en est-il?*

** Nous avons, officiellement, repris les activités, à partir du 20 juillet, et, le 21 juillet, nous avons fait un point avec les équipes locales de Caritas Brazzaville et Kinkala qui sont opérationnelles dans le département du Pool. Nous avons estimé important et urgent de reprendre les activités, vu la situation dans laquelle se trouvent les populations. Cette reprise est effective, les équipes sont en train de se déployer, les opérations qui étaient suspendues vont être relancées. Et nous allons regarder comment reprendre les activités en trois mois. La semaine prochaine, il y aura des programmes d'assistance dans certaines localités.

** Quelle est, aujourd'hui, la situation humanitaire dans le Pool, après la publication de votre propre rapport et celui de la mission conjointe gouvernement-système des Nations unies?*

** Notre rapport avait, déjà tracé le décor de la situation, au moment du pic de la crise humanitaire dans le Pool, donc courant mois d'avril 2016. La mission conjointe gouvernement/système Nations unies a, également, effectué une évaluation des besoins dans le Pool, entre le 7 et le 13 juin dernier. Nous avons assisté à la restitution de ce rapport, pris acte et noté les recommandations. Nous constatons que la situation humanitaire reste toujours une nécessité, au regard des situations qui s'y passent. Il faut dire que dans ces deux rapports, il y a des besoins humanitaires, la crise a été une surprise pour les populations et elles ont du mal à se reprendre. De même, il y a une présence militaire dans le Pool. C'est un peu à ce stade qu'on s'est interrogé sur la sécurité des humanitaires, au regard du braquage dont notre équipe a été victime. Mais après, nous nous sommes dits qu'on doit faire avec, c'est le contexte dans lequel nous nous trouvons, pour apporter assistance à ces populations.

** Justement, sur quoi doit porter cette assistance?*

** Les besoins circonscrits par notre rapport et celui de la mission conjointe des Nations unies et du gouvernement montrent qu'il y a le problème de la réinstallation des familles déplacées. On a besoin des kits retour pour certaines personnes qui étaient dépla-

cées. Il y a aussi des besoins dans le domaine de la santé, de l'éducation, car après les vacances, il y aura la rentrée scolaire. Beaucoup d'élèves qui étaient déplacés, ainsi que les parents qui avaient perdu leurs outils de travail lors de ces déplacements montrent qu'il y a toujours nécessité d'aider et d'accompagner ces populations



Des provisions sur le point d'être distribuées aux populations sinistrées.

à un mieux-être. Ce qui veut dire que l'urgence s'impose et il nous faut mettre en place une organisation, pour pouvoir bien assister ces populations.

humanitaires, comme nous l'avons dit, au début. Notre équipe a été braquée. Au départ, nous avons pensé à une action isolée des groupes ar-

més. Mais le lendemain, il y a eu une attaque contre un bus de la société Océan du Nord. Cela nous a laissé quand même un peu interrogateur, sur la question sécuritaire. Nous pensons que ça serait très important que les opérations qui se passent tiennent compte de la libre circulation des citoyens et garantissent la sécurité des humanitaires, même dans les endroits un peu à risque. C'est vraiment une attente forte pour nous.

Sur le plan humanitaire, nous pensons que le gouvernement a fait un appel à la mobilisation des ressources. Il y a des recommandations formulées et une nécessité de réorganiser le côté opérationnel. Donc, une réponse concertée entre les acteurs humanitaires, le système des Nations unies et le gouvernement est importante, pour éviter les doubles-emplois dans le travail, des pertes d'énergie et de fonds.

** Auriez-vous un dernier mot?*

** Je remercie toutes les personnes de bonne volonté, les groupements même politiques et les partenaires du réseau Caritas qui nous soutiennent. Depuis l'appel à la solidarité lancé par Mgr Louis Portella-Mbuyu, nous avons constaté que les citoyens congolais compatissent avec les populations qui sont dans le Pool, en faisant divers dons. C'est un signe de solidarité!

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

Direction générale de la police

Une formation en police technique et scientifique au profit d'une trentaine de policiers

Une trentaine de policiers ont suivi un stage de formation de police technique et scientifique, à la direction de la police judiciaire de Brazzaville, pour acquérir et accroître leurs connaissances dans le domaine des investigations criminelles. Animé par un expert français, Charles André, ce stage a donné la possibilité aux participants des outils pour intervenir sur les scènes d'infraction. Il s'agit de recueillir les indices qui peuvent aider une enquête: objets, empreintes digitales, sang et autres éléments humains à analyser au laboratoire, de signaler les personnes mises en cause et d'établir un fichier dactyloscopique.



Photo de famille des officiels et stagiaires.

Selon Michel Paris, attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France, la tenue du stage de formation de police technique et scientifique est un pas important vers une police moderne, technique et scientifique. Il s'est réjoui de la conviction des autorités policières congolaises dans l'organisation de ce stage de formation.

Faisant suite à un audit, en février 2016, et la formation qui a eu lieu aujourd'hui, a-t-il dit, plus

le suivi que ne manqueront pas d'effectuer les autorités policières, on a fait un pas dans une police moderne, police technique et scientifique. Le général Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, s'est félicité de l'expertise ayant permis de renforcer les capacités de la police congolaise dans le domaine des investigations criminelles, avant de définir les missions de la police technique et scientifique. «Police technique, parce que sur le terrain, elle nous permet d'effectuer les constatations techniques, de rechercher, de prélever et de conditionner les traces et indices découverts sur la scène de crime. Police scientifique, parce que dans les laboratoires, elle nous permet de répondre aux réquisitions des enquêteurs et magistrats, par l'analyse des prélèvements effectués sur

la scène d'infraction», a-t-il souligné. Ce faisant, le directeur général adjoint de la police a réitéré l'engagement de la Direction générale de la police de faire venir le matériel requis, afin de lier la théorie à la pratique, en commençant par Brazzaville, avant d'atteindre Pointe-Noire. Il a, cependant, rappelé aux policiers stagiaires que s'ils ont été retenus pour suivre cette formation, c'est parce qu'ils remplissent les critères permettant d'atteindre les objectifs de cette formation. De son côté, Charles André, animateur principal du stage, a exhorté les stagiaires à consolider leurs compétences et connaissances, avant de leur souhaiter bon vent dans leurs différents lieux d'affectation.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère délégué, chargé de la décentralisation et du développement local

Le développement local au cœur des préoccupations de nombreux partenaires

Le Ministère délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la décentralisation et du développement local, que dirige Charles Nganfouomo, présente des opportunités qui dressent des perspectives heureuses, dans le cadre de la coopération décentralisée, si l'on s'en tient à l'intérêt que suscitent les nombreux partenaires qui franchissent la porte du ministre en charge de la décentralisation et du développement local. Des personnalités telles qu'Antony Kwakou Ohemeng Boameh, coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, Can Incesu, ambassadeur de Turquie, Valery Mikhaïlov, ambassadeur de la Fédération de Russie, Andréa Mazzella, ambassadeur d'Italie, et Mme Kalzeube Neldikingar Madjimta, ambassadeur du Tchad, ont eu à discuter avec Charles Nganfouomo, pour prospecter la coopération qu'ils souhaitent engager avec le Congo, dans le domaine du développement local.



Charles Nganfouomo.

Avec le coordonnateur-résident du système des Nations unies, il a été question de revoir les projets et trouver les solutions aux problèmes liés à la décentralisation et au développement local au Congo. Dans cette optique, le Pnud est prêt à accompagner le ministre en charge de la décentralisation et du développement local. Avec le diplomate turc, il a été convenu le principe d'un voyage d'études et d'échange d'expériences en Turquie. Dans cette mission, il y aura, non seulement les représentants du gouvernement, mais aussi, ceux des collectivités locales, donc des conseils départementaux. Au cours de ce voyage, les autorités locales congolaises pourront discuter, directement, avec leurs

homologues turcs et nouer des rapports qui pourront aboutir à des jumelages entre localités. Avec l'ambassadeur russe, Charles Nganfouomo a examiné la possibilité du jumelage de la ville de Pointe-Noire avec Novosky, une ville située au Sud de la Russie et qui a un important port de commerce sur la mer noire. Les deux personnalités ont pris rendez-vous, pour élaborer les dossiers qui vont leur permettre de promouvoir les échanges entre les autorités locales congolaises et russes. Avec l'ambassadeur d'Italie, le ministre Nganfouomo a échangé sur les stratégies à mettre en œuvre, afin de trouver des financements conséquents pour soutenir les communautés locales dans la conception et la réalisation de micro-projets

puvant leur garantir un bien-être social. Ils ont, également, fait état des secteurs d'intervention pour lesquels des activités pourront être développées, avant que des investisseurs italiens n'apportent leurs financements. Pour atteindre cet objectif, le diplomate italien a indiqué que quelques mesures concrètes ont été déjà arrêtées, en vue de faciliter la mise en œuvre effective de ce grand projet décentralisé. Dans la même foulée, le ministre délégué avait également conféré avec la diplomate tchadienne, Mme Kalzeube Neldikingar Madjimta, dont l'entretien a porté sur les mêmes préoccupations liées à la décentralisation. Parlant de la décentralisation au Congo, par rapport à la nouvelle Constitution, le ministre Charles Nganfouomo a indiqué qu'il y a

de nouvelles avancées. «Vous pourrez constater, aisément, que dans les Etats unitaires d'expression française, c'est au Congo et en République Démocratique du Congo que les compétences des collectivités locales sont définies dans la Constitution. Alors que dans d'autres pays africains, même en France, dans la Constitution, il est, simplement, dégagé les grands principes concernant la décentralisation et, ensuite, c'est à la loi de déterminer les compétences qui relèvent des collectivités locales. Mais au Congo, le débat est tranché: les domaines de compétences qui sont ceux des collectivités locales sont définis dans la Constitution», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO

Ministère délégué, chargé des relations avec le parlement

Création d'un site Web, pour la visibilité des activités réalisées

Le Ministère délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement, dispose, désormais, d'un site Web, qui lui permet de publier ses informations et d'assurer la visibilité des activités réalisées. Le portail de ce site Web est: www.relationsparlement.gouv.cg. La cérémonie de lancement officiel de ce site s'est déroulée, mercredi 13 juillet 2016, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, sous le patronage du directeur de cabinet, Cyriaque Mongo-Dzon. En présence des agents et cadres du ministère, ainsi que du concepteur de ce site, Djefson Geoffroy Abaukoma, manager de l'Agence de communication Web



Djefson Geoffroy Abaukoma, manager de l'Agence de communication Web.

Le site Internet du Ministère délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement, a été créé en partenariat avec l'Agence Web A.G Djefson.

Présentant le site, son concepteur a indiqué que les informations seront réparties par rubriques, à savoir: l'actualité, les actions, les relations entre le gouvernement et le parlement et les contacts. «Dans les rubriques relations avec le parlement sont logées les informations relatives à la conférence des présidents organisée par les deux chambres du parlement et celles concernant l'ouverture des travaux des sessions en cours à l'assemblée nationale et au sénat. La rubrique contacts, quant à elle, est ouverte au public. Ainsi donc, les citoyens qui souhaitent rencontrer le ministre ou l'un des responsables du ministère peuvent remplir le formulaire par Internet et recevoir une notification par le même canal, sur le sort de leur demande», a-t-il indiqué. Selon lui, il y a toute une foule d'informations déjà disponibles dans ce site. On peut citer, entre autres, le discours d'investiture du chef de l'Etat, le 16 avril 2016, l'éditorial du ministre Digne Elvis Okombi-Tsalissan; les photos des membres du gouvernement; et le programme d'action du gouvernement présenté par le premier ministre, le 3 juin 2016, devant l'Assemblée nationale. Le concepteur du site a promis de poursuivre le travail amorcé, par la mise en place, au sein du ministère, d'une communication web T.v et la création d'un compte Skype. Pour le directeur de cabinet, le monde étant devenu un village planétaire, le ministère ne pouvait déroger à la règle. Il a indiqué que l'offre de service qui est faite ici, rencontre une réalité qui n'est plus à démontrer. Il y a plusieurs Congolais, aujourd'hui, qui sont arrimés aux nouvelles technologies. Le Congo, comme d'autres pays, d'ailleurs, atteint un taux d'alphabétisation numérique qui est assez important. Il a rappelé que le défi qui est le leur, c'est de fournir le contenu pour que les Congolais ne fassent pas n'importe quoi sur le marché des nouvelles technologies. C'est pourquoi, «nous avons pensé qu'il faut saisir ce canal, afin de permettre aux Congolais de s'imprégner du fonctionnement de leurs institutions; de permettre également que chacun puisse se rendre compte de l'évolution, de la procédure législative de ce qui se passe entre le gouvernement et le parlement et ça permet au mieux de gérer notre citoyenneté. Nous pensons, également, dans cet ordre d'idées, qu'il faut fournir aux Congolais de nouveaux services. Ce qui va pouvoir davantage améliorer leur culture civique», a-t-il dit. Avant d'interpeller les internautes congolais et toute autre personne qui voudraient découvrir le Congo, à pouvoir contribuer à l'amélioration de ce site.

Pascal-Azad DOKO

Maître Noël MOUNTOU
Notaire

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-quatre juin deux mil seize, enregistré le quatre juillet de la même année, Folio 086/5 n° 466, le Notaire soussigné a reçu en dépôt la procuration de la société «Baker Hughes Asia Pacific Ltd», dont le siège social est PO Box 309, Uglan House, South Church Street, George Street, Grand Cayman, Iles Caïman, Antilles Britanniques. Aux termes de ladite procuration, la société Baker Hughes Asia Pacific Ltd nomme Monsieur Christian Ogochukwu IBEAGHA comme mandataire de fait et de droit, pour faire ou exécuter tous les actes et choses énumérés aux présentes dans la République du Congo:

- Signer les contrats et accords avec les clients, agents et représentants, pour la vente ou la location des produits et services offerts par la Société et signer les contrats et accords pour l'achat de fournitures, services et matériaux utilisés par la société dans la poursuite de ses activités, au jour le jour;
- Signer les soumissions d'offres au nom de la Société portant sur la vente de produits, services et équipements proposés par celle-ci dans le cadre des appels d'offres émis de temps à autre, y compris les offres soumises par la Société;
- Signer les chèques, traites, virements ou autres retraits de fonds (ci-après les «Retraits»), en qualité de signataire du compte de la Société, lesdits signataires étant au nombre

de deux, pour les activités de la société, étant entendu qu'aucun retrait ne pourra dépasser 5 000 US \$;

- Représenter la Société auprès de toutes les autorités et de tous les services, agences et organes gouvernementaux ou réglementaires, faire toutes les déclarations, attestations sur l'honneur et dépositions et signer tous les documents exigés par ces entités ou nécessaires dans le cadre de toute affaire s'y rapportant;
- Exécuter, apposer sa signature, signer, déclarer ou attester toute entrée, retrait, déclaration, certificat, carnet ou tout autre document douanier exigé par les lois ou les réglementations en relation avec l'importation ou le transport de toute marchandise au sein ou à travers la zone identifiée et expédiée ou destinée à la Société;
- Exécuter tous les actes ou conditions pouvant être exigés par les lois ou les réglementations en relation avec l'importation ou le transport de ces marchandises devant être livrées à la Société;
- Signer les contrats de bail devant servir à des fins résidentielles uniquement.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 08 Juillet 2016, sous le n°16 DA 246.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
Notaire

A VENDRE

- Un domaine de 12 parcelles situé à Mafouta OMS
- Une parcelle située à Nzoko
- Une parcelle située vers Bourreau - Makélékélé
- Une parcelle située à Météo.

Contact :
06 889 98 99
05 528 03 94

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

F.p.a (Fondation perspectives d'avenir)

120 jeunes Congolais en formation en informatique

La F.p.a (Fondation Perspectives d'avenir) de Denis Christel Sassou-Nguesso, en partenariat avec la société Ofis, spécialisée dans l'informatique, a lancé, mardi 19 juillet 2016, à son siège, situé sur l'avenue des Trois martyrs, à Moundou, le 4^e arrondissement de Brazzaville, une formation en informatique et une table-ronde sur le système éducatif congolais et la transmission des compétences pour l'emploi aux jeunes.

Au total, 120 jeunes, venus de divers horizons de la ville-capitale, ont été sélectionnés, sur 1300 candidats, pour participer à cette formation ouverte, officiellement, par Matthieu Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de Nadège Tchicaya-Zoula, cheffe du département programme à la F.p.a, Sika Ahawo Somda, représentante du Pnud, Serge Boumpoutou, représentant régional de la société Ofis au Congo, Mme Ana Elisa Santana De Afonso, représentante de l'Unesco, des chefs d'entreprises, des diplomates, etc. Les jeunes ainsi sélectionnés sont répartis en groupes de 8, pour une durée de formation de trois mois, sanctionnée par un certificat Microsoft, selon un responsable de la Fondation.

Selon Nadège Tchicaya-Zoula, «la F.p.a a deux facettes encore peu connues: celle de centre de développement des compétences des

jeunes et celle d'espace ouvert au dialogue et à la réflexion autour des questions d'éducation et de formation pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse congolaise». Pour elle, «l'organisation de la formation en informatique, en partenariat avec la société Ofis, nous permet d'offrir de nouvelles compétences en informatique à certains jeunes. Ce qui leur permettra d'accéder, pleinement, à l'utilisation de l'outil informatique, afin d'en faire un usage efficace pour leurs prochaines expériences professionnelles». La réduction de la fracture numérique étant l'un des buts visés par la Fondation.

Le directeur de cabinet, Matthieu Mouloungui, a, pour sa part, loué la bienveillance de la F.p.a, qui ne ménage aucun effort pour soutenir le Ministère de la jeunesse, dans «la recherche de solutions sur les problèmes qui minent la jeunesse congolaise: le chômage». Quelques jeunes participants à la formation



De g. à d.: Sika Ahawo Somda, Serge Boumpoutou et Matthieu Mouloungui.



Une vue des participants.



n'ont pas caché leur satisfaction. «C'est à la télévision que j'ai suivi la publicité sur cette formation. Je me suis rapproché des services habilités où j'ai déposé mon dossier. Surprise! J'ai été

informé par téléphone que j'étais retenu pour cette formation en informatique. J'en suis vraiment ravi», a déclaré Kiankailoa Alatif; «Que Dieu bénisse la Fondation perspectives d'avenir,

grâce à laquelle je vais être formée, gratuitement, par Ofis, dans les technologies de l'information et de communication. C'est vraiment une opportunité d'emploi qui s'ouvre à moi», a confié

Mpoutou Immaculée. La table-ronde qui a suivi le lancement de la formation, s'est tenue sur le thème: «Le système éducatif congolais et la transmission des compétences pour l'emploi aux jeunes». Elle se justifie par le fait que le perfectionnement des compétences demeure un moyen primordial de la F.p.a qui permettra aux jeunes de passer sans heurts de l'école à la vie professionnelle.

Il faut souligner que pour créer des conditions socio-économiques favorables aux jeunes d'aujourd'hui, afin de combattre le chômage et le sous-emploi, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution qui proclame le 15 juillet de chaque an-

née, comme journée mondiale des compétences des jeunes.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

**Crédit Flash
Rentrée Scolaire**

**Une rentrée scolaire
avec le sourire**

Service Ecoute Client
Tél. : +242 8188
E-mail : eqcongo@bgfi.com
www.bgfi.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Archidiocèse de Brazzaville

Clôture de l'année pastorale 2015-2016 et ordinations de cinq prêtres

Samedi 2 juillet 2016, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville a célébré une grand-messe à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, portant sur la clôture de l'année pastorale 2015-2016 et au cours de laquelle, il a ordonné cinq prêtres dont trois diocésains et deux religieux. Il s'agit des abbés Aser Emmanuel Bakouika, Christ-Roi Varèle Massamba Nkwizulu et Grâce Chardelly Mienanzambi et des pères Chally Gerdet Gombessa Matondo (Congrégation des pères du Saint-Sacrement) et Quentin Koléla (Congrégation des pères Augustins de l'Assomption).

La messe solennelle du samedi 2 juillet était concélébrée par Mgr Urbain Ngasongu, évêque de Gamboma, et une centaine de prêtres, parmi lesquels les abbés Armand Brice Ibombo, Léonard Milongo, Mesmin Prosper Massengo et Guy Noël Okamba, respectivement, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), vicaire général de Brazzaville, vicaire judiciaire de Brazzaville, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) et recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin

des nouveaux venus dans le presbytère, dans une animation liturgique de la chorale diocésaine Mgr Barthelemy Batantu, de la schola populaire



Mgr Anatole Milandou.



Les cinq prêtres nouvellement ordonnés.



Différentes familles participant à la messe.

Singha, ainsi que père Nicaise Wilfrid Ossebi, vicaire épiscopal, chargé de la vie consacrée. Dans la foule des chrétiens venus y participer, il y avait les parents, amis et connaissances

et du chœur diocésain Les amis du grégorien. Aujourd'hui, le rite d'ordination sacerdotale est désormais connu et assimilé par les chrétiens. Mais, l'on ne cesse de s'en délecter chaque

fois qu'est offerte l'occasion d'avoir un nouveau prêtre. C'est ce qu'a déclaré Mgr Anatole Milandou au cours de son homélie. «La mission du prêtre,

surtout en cette année de la miséricorde et en ces temps de vagabondage spirituel, doit être celui de bon pasteur. Un prêtre est celui qui sanctifie le troupeau qui est à sa charge, en respectant les trois vertus cardinales à savoir: pauvreté, obéissance, chasteté. Soyez donc unis et miséricordieux les uns envers les autres, comme Jésus lui-même est miséricordieux. Car le moment venu, on vous posera la question de savoir: Qu'as-tu fais de ta prêtrise et de ton sacerdoce?», a conclu l'archevêque.

Signalons que la clôture de l'année pastorale 2015-2016 a été précédée d'une session pastorale tenue du 28 au 29 juin 2016, dans la salle de la catèchèse de la cathédrale Sacré-Cœur. Au cours de cette session, Mgr Anatole Milandou est revenu, une fois de plus, sur la formation des laïcs et des prêtres, ainsi que sur le chant liturgique qui doit être bien exécuté par les chorales. Avant d'inviter l'ensemble des participants à intérioriser les conclusions des présentes assises dans leurs mouvements d'apostolat et paroisses respectives.

Pascal BIOZI KIMINOU

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo (Année pastorale 2016-2017)

- Du 10 au 16 octobre 2016: 45^{ème} assemblée plénière au Cio (Centre interdiocésain des Œuvres) à Brazzaville
 - Du 24 au 30 octobre 2016: 25^{ème} anniversaire de l'Ucac (Université catholique d'Afrique centrale), à Yaoundé au Cameroun
 - 20 novembre 2016: clôture du jubilé de la miséricorde, à Rome, en Italie.
 - Du 28 novembre au 4 décembre 2016: retraite spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire)
 - Du 24 au 30 avril 2017: session pastorale, au Cio, à Brazzaville.
- Autres événements**
- Du 9 au 15 septembre 2016: congrès africain sur la Divine miséricorde à Kigali, au Rwanda.
 - Du 17 au 23 octobre 2016: conseil permanent de l'Acerac, à Ndjamena, au Tchad.
 - Vendredi 24 janvier 2017: cérémonie d'échanges des vœux des Commissions épiscopales au C.i.o.

Communauté monastique des frères paysans de la Thébaïde

Père Christian De La Bretesche a célébré ses 80 ans à Pointe-Noire

Fondateur de la Communauté monastique des frères paysans de la Thébaïde, Père Christian De La Bretesche a célébré ses 80 ans d'âge, par une messe solennelle qu'il a dite dimanche 17 juillet 2016, au Monastère de la Thébaïde Saint Jean de Nkounda, dans le sixième arrondissement Mongo-Mpoukou, à Pointe-Noire, et animée par la chorale Notre Dame de la paix de la paroisse Saint Esprit de Mpaka. Entouré de cinq prêtres, dont l'abbé Hilaire Tchilouemba représentant l'évêque de Pointe-Noire, les abbés Benjamin Samanou, curé de la paroisse Saint Kisito de Pointe-Noire, Jean-Gilbert Mavoungou, Florent Khiedi-Sambou et Germain Makouiza venu de Brazzaville.



Une vue des participants à la messe.

La vie du missionnaire spiritain, arrivé au Congo dans les années 60, et son engagement dans la pastorale de la jeunesse et dans l'action sociale ont été largement évoqués. A l'occasion des 80 ans d'âge de père Christian, ses amis, ses collaborateurs et les partenaires dans les projets qu'il a initiés ont voulu se retrouver autour de lui, pour prier ensemble et partager un repas champêtre, sous le bois du Monastère de la Thébaïde Saint Jean, à Nkounda. C'était un rendez-vous fraternel et plein de chaleur, autour d'un missionnaire qui a tant fait pour la jeunesse congolaise et qui continue, malgré le poids de ses 80 ans, à se préoccuper de l'avenir de la jeunesse congolaise. Donnant l'impression de réinventer la liturgie, ce mission-

naire qui foisonne d'initiatives socio-économiques et qui fait preuve d'une énergie débordante, a convié l'assistance chrétienne à méditer sur les messages qu'il a délivrés après chaque lecture. Ainsi, après la première lecture, parlant de lui, il a fait une sorte de profession de foi: «Je suis bien content d'avoir à méditer avec vous le message d'Abraham, le jour de mes 80 ans, que je porte en moi, depuis le début de mon ministère. Quand nous nous sommes installés, en 1965, avec mon grand aîné, le père Morizur, à l'aumônerie des lycées et de l'université qu'il venait de construire à Bacongo, derrière Savornan de Brazza, je lui ai proposé d'appeler ce bâtiment: Foyer Abraham. J'ai toujours aimé, dans le livre de la Genèse, le cycle des patriarches que

les bibliotes appellent le livre des bénédictions. Abraham est, dans la bible, l'homme de la foi et de l'espérance; il est l'homme de la promesse, l'homme de l'avenir, l'homme de la patience de Dieu. Il est enfin, surtout l'homme à qui le Seigneur confie une bénédiction pour sa descendance et pour tous les peuples. On était au lendemain de la révolution. Il y avait beaucoup d'agitation dans les rues de Brazzaville. L'Eglise était insultée à longueur de journée par la Voix de la Révolution. J'étais jeune, mais plein d'espérance en l'avenir de ce pays, de cette Eglise et des jeunes auxquels j'étais envoyé: jeunes lycéens, jeunes étudiants, mais aussi, les jeunes du quartier, les jeunes de la rue. Devant chaque jeune rencontré au milieu de ce

désordre, j'étais habité par une question, une angoisse et aussi une certitude. Quel est l'avenir de ce garçon, de cette fille, à quoi doivent-ils se préparer? A quelle espérance ouvrir leurs cœurs. Tout ce que j'ai fait depuis, de bien ou de moins bien, même les imprudences, les erreurs et mêmes les folies, même les trucs tordus, a été habité par cette question que le Seigneur avait mis dans mon cœur».

A la fin de la messe, les abbés Germain Makouiza et Jean-Gilbert Mavoungou ont retracé, sous forme de représentation théâtrale, l'œuvre du missionnaire spiritain parmi les jeunes: le groupe Mbamina, les chantiers villes-campagnes, le Forum des jeunes entreprises, l'Association Pointe-Noire in-

Cette semaine au Vatican

La 31^{ème} Jmj de Cracovie sous le signe de la Miséricorde

Cette semaine est celle des Jmj (Journées mondiales de la jeunesse) dont la 31^{ème} édition se tient, du 26 au 31 juillet 2016, à Cracovie, en Pologne. Le thème de cette célébration qui a vu des jeunes du monde entier converger vers la Pologne est tiré de l'évangile en Mathieu: «Heureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde» (Mt 5, 7).



Les Jmj à Cracovie, terre de St Jean-Paul II, leur fondateur.

Dans le courant de la semaine, le Pape François a adressé un message-vidéo aux Polonais et aux pèlerins de ces Jmj, exprimant sa joie d'aller à la rencontre des «fils et filles de la nation polonaise», un peuple «qui, dans son histoire, a traversé tant d'épreuves et qui est allé de l'avant avec la force de la Foi, soutenu par la main maternelle de la Vierge Marie».

Le Pape a salué tout spécialement les familles: «la 'santé' morale et spirituelle d'une nation se voit dans ses familles: pour cela, saint Jean-Paul II avait tant à cœur les fiancés, les jeunes époux et les familles. Continuez sur cette route!», a-t-il indiqué.

Aux jeunes qui prendront part aux Jmj, le Saint-Père rappelle que «tout sera sous le signe de la miséricorde, en cette année jubilaire, et dans la mémoire reconnaissante et fidèle de saint Jean Paul II, qui a été l'artisan des Journées mondiales de la jeunesse, et a été le guide du peuple polonais sur son récent chemin historique vers la liberté».

Au cours de la prière mariale de l'Angélus dimanche midi Place Saint Pierre, le Pape a demandé aux fidèles de les accompagner, les jeunes des Jmj et lui, par la prière. Il a eu «une pensée spéciale» pour les nombreux jeunes qui ne feront pas le déplacement de Cracovie mais suivront l'événement par les médias: «nous serons tous unis dans la prière», a-t-il lancé.

Les Jmj de Cracovie se tiennent dans un contexte angoissant d'attentats contre des rassemblements ou des événements de masse en Europe, en Asie, aux Etats-Unis (Bruxelles, Orlando, Nice, Munich, Kaboul, Bagdad...). A l'Angélus, dimanche, le Pape lui-même qui a condamné les différents attentats a lancé un appel au monde à s'unir à sa prière «afin que le Seigneur inspire à tous des sentiments de bien et de fraternité».

Des menaces particulières pèsent-elles sur la rencontre de Cracovie?

La question a été posée au père Federico Lombardi, jusqu'au 1^{er} août prochain porte-parole du Saint-Siège: «Il n'y a pas de préoccupation particulière sur le plan de la sécurité», a rassuré le père Lombardi. Cette semaine aussi a vu le paysage des médias du Vatican poursuivre son inexorable mutation. Après la fusion des organes d'information; la disparition progressive du Conseil des moyens de communication sociale (remplacé par un Secrétariat des communications sociales dont le préfet est Mgr Dario Edoardo Viganò); après le retrait du père Lombardi de ses différentes charges de directeur du Centre télévisuel du Vatican (CTV), de Radio Vatican et du Bureau de presse du Saint-Siège (c'est-à-dire de porte-parole), une autre figure d'importance des médias du Vatican s'est retirée. Il s'agit de Mgr Claudio Maria Celli. C'est le dernier président du dernier Conseil pontifical des communications sociales. Il a pris sa retraite jeudi 21 juillet, soit tout juste un jour après avoir accompli ses 75 ans. C'est à lui qu'on doit le portail d'information du Vatican News.va et le lancement, en 2012, du compte twitter du Pape @Pontifex, qui totalise aujourd'hui 30 millions d'abonnés (followers) dans le monde. Enfin, la semaine a été marquée par la publication au Vatican de la Constitution apostolique Vultum Dei quaerere (La recherche du visage de Dieu) publiée le 22 juillet 2016 et dans laquelle le pape François s'adresse aux 44.000 moniales cloîtrées présentes à travers le monde. Entre autres instructions, le Pape demande notamment que chaque monastère précise dans l'élaboration de son projet de vie communautaire la formation permanente. Il demande aussi que la prière soit réellement le centre de la vie communautaire. Un point important qui nous touche plus particulièrement, nous Eglise d'Afrique, est l'attention que le Saint-Père attire sur la nécessité absolue d'éviter le recrutement de candidates venant d'autres pays, dans le seul but de préserver la survie d'un monastère...

Le Pape invite aussi au discernement attentif des religieuses dans l'utilisation d'internet. Enfin, sur la question de l'argent, le Pape précise: «si certaines communautés monastiques peuvent avoir des rentes, en accord avec le droit propre, elles ne sont pas dispensées du devoir de travailler. Le fruit du travail n'a pas pour seul but d'assurer une subsistance digne mais aussi, lorsque cela est possible, de subvenir aux nécessités des pauvres et des monastères qui en ont besoin».

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

dustrielle, etc. Autant de projets sur lesquels on pourra revenir, sur la base de son propre témoignage. Parmi les participants à la messe, il y avait quelques personnalités comme Ambroise Bayakissa, administrateur-maire du troisième arrondissement Tié-Tié, Mambou Aimée Gnali, ancienne ministre de la culture,

Paul Kampakol, secrétaire général du F.j.e.c, Joachim Mbanza, directeur de publication de La Semaine Africaine, Ghislaine Mackiza-Mapouya, directrice générale de la Capped, etc.

Jean-Baptiste MILANDOU

Vie associative

Un espace associatif des sociologues est né!

Les anciens étudiants du département de sociologie de l'Université Marien Ngouabi, regroupés au sein de l'association dénommée Socio-Solidarité, ont tenu le 12 mars 2016, à Brazzaville, l'assemblée générale constitutive de leur espace associatif. Un cadre ouvert aux anciens étudiants de sociologie, toutes promotions confondues, pour consolider les liens noués pendant leur formation, et surtout impulser une dynamique de solidarité entre eux.

Ces assises tenues sous la direction de Gérard Yongo, se sont essentiellement employées à examiner et à adopter les statuts et règlement intérieur de ladite association. Avec sagacité et vigilance intellectuelle, les membres de Socio-Solidarité ont toiletté et enrichi ces projets de textes. Leurs travaux se sont soldés par la mise en place des instances: un Bureau exécutif et une Commission de contrôle et d'évaluation. Le Bureau exécutif est composé de: Eric Aimé Kouizoulou (président), Célestin Tchibinda (secrétaire général), Brigitte Edzio Bemba (secrétaire aux finances et au matériel), Simon Loukouamadio (secrétaire à la communication) et de Jean Lého (secrétaire aux affaires sociales). Quant à la Commission de contrôle et d'évaluation, elle est formée d'Albert Yembe Kibamba (commissaire) et de Joseph Bivihou

(commissaire adjoint).

La dynamique solidaire en action

Dans une société où la couverture universelle maladie pratiquée sous d'autres cieux est inexistante, cette dynamique se veut un appoint important aux efforts de la famille biologique de chacun. D'ailleurs, cette solidarité séculaire caractéristique de la société africaine connaît quelquefois de fêlures, eu égard à la fréquente survenue des conflits intrafamiliaux ou au paupérisme galopant. Avant même qu'elle ne naisse officiellement, Socio-Solidarité a à son actif: l'apport d'une assistance à quelques frères malades et une présence remarquable aux obsèques du Pr. Côme Mankassa, ya Côme comme on l'appelait affectueusement.

Et si ces salutaires actions d'assistance mutuelle pouvaient fructueusement coexister avec un esprit objectif de défrichement et de lecture des champs social



Une vue des membres du bureau exécutif.

et sociaux congolais?

Des perspectives d'ouverture vers une société savante

A peine née, Socio-Solidarité s'est tout de suite posée la question de ne pas se réduire à un simple «muziki» dont les fonctions, ô combien importantes dans notre société, ne sauraient satisfaire la légitime et évidente soif de comprendre et de tenter d'expliquer la société dans laquelle vivent ses membres. Ainsi, à ses nobles objectifs originels, va s'ajouter une activité intellectuelle pouvant déboucher sur l'édition d'une revue. Tout en restant rigoureusement dans les bornes de fonctionnement

d'une association apolitique, Socio-Solidarité, qui compte en son sein des grands clercs dans différents domaines, ne saurait se dérober au devoir citoyen de proposer une réflexion sur la société, sur la cité.

Dans ce nouveau cadre associatif où vont donc se déployer des actions de solidarité et des réflexions citoyennes sur notre vivre-ensemble, tout ancien étudiant du département de sociologie de l'Université Marien Ngouabi croyant aux vertus de l'entraide et du partage intellectuel, est le bienvenu, en appelant M. Célestin Tchibinda au 04.463.76.06.

Dany NKODIA

Ministère de l'économie forestière, de l'environnement et du développement...

La ministre et des collaborateurs décorés par le Chef de l'Etat

Au nom du Président de la République, Grands Maître des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, grand chancelier des ordres nationaux, a décoré jeudi 14 juillet 2016, à l'hôtel Mbongui, à Brazzaville, dans l'ordre du mérite congolais, quelques cadres du Ministère de l'économie forestière, de l'environnement et du développement durable, dont Rosalie Matondo, cheffe de ce département ministériel, élevée au grade de Commandeur. Pour des efforts consentis dans la promotion, la protection de la biodiversité. C'était en présence d'un parterre de collaborateurs.



Le colonel Norbert Okiokoutina décorant Rosalie Matondo.

Parmi les cadres décorés on peut citer: au grade d'officier: Jean Pierre Taty, directeur de Cabinet de Mme le ministre Rosalie Matondo; Marcellin Agnagna, conseiller à la faune et aux aires protégées; Mme Kabi née Malanda Antoinette, ancienne conseillère à la faune. Au grade de chevalier: Constantin Mbessa, directeur général de l'Acfap (Association congolaise de la faune et des aires protégées); Donatien Nzala, inspecteur général de l'économie forestière et du développement durable; José Bourges Djoni Djimbi, ancien conservateur du parc national d'Ozala Kokoua; Domingos Dos Santos, conseiller technique Procep/Kabo et Lambert Bockandza, directeur du bureau national de l'accord de Lusaka.

Sensiblement émue par cette haute distinction, la ministre Rosalie Matondo n'a pas caché sa satisfaction et a remercié le Président de la République: «...Je suis profondément touchée et sensible à l'honneur qui m'est fait. Cette distinction est, pour moi, et tous mes agents qui ont été honorés, aujourd'hui, une précieuse récompense et un encouragement à redoubler d'efforts et me montrer digne de la considération qui nous est accordée par son Excellence M. le président de la République Denis Sassou Nguesso. Je voudrais profiter de cette occasion, pour exprimer notre très vive gratitude au chef de l'Etat, pour cette marque de bienveillance à notre égard. C'est pourquoi, je vous prie, M. le grand chancelier des ordres nationaux de bien vouloir transmettre à son Excellence M. le Président de la République, mes respectueux hommages et l'expression de nos sentiments déferents et fidèlement dévoués».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

C.n.f (Campus numérique francophone)

Dresser le bilan des activités 2014-2016 et entrevoir les perspectives 2016-2018

Le conseil national d'orientation du C.n.f (Campus numérique francophone) s'est tenu mardi 28 juin 2016, à Brazzaville. Sous les auspices de Paul Louzolo Kimbembé, recteur de l'Université Marien Ngouabi, et en présence de Johanna Gardrel, administratrice du bureau régional d'Afrique centrale et des grands lacs, de Brice Rodrigue Malonda, responsable du C.n.f Brazzaville, des étudiants du Campus numérique et des enseignants. A l'issue des travaux, les participants ont notamment recommandé l'amélioration de la communication, la visibilité du C.n.f et le partenariat dans la sous-région.



Les animateurs du conseil national et les participants.

Les chefs d'établissement de l'Université Marien Ngouabi et les directeurs d'établissements partenaires de l'A.u.f (Agence universitaire de la francophonie) ont procédé, à cette occasion, à la validation du document des activités organisées au C.n.f de Brazzaville dans la période allant du 1er janvier 2014 au 20 juin 2016, après examen des conclusions. Il a été, également, question au cours des travaux d'examiner le plan d'action 2016-2018 et les apports et suggestions des différents participants. Il s'est agi d'étudier la possibilité de renforcer les outils promotionnels de communication et de les mettre en place. L'amélioration de la qualité et de l'augmentation de la bande passante, le développement du partenariat avec Mtn pour revoir à la baisse le coût de la fourniture Internet, pour l'année 2017-2018, afin de faire du C.n.f de Brazzaville, un miroir de veille technologique et d'expérimentation des solutions Ipv (Internet protocol version) 6, l'écosystème Internet, la gouvernance d'Internet et service libre, l'accroissement du parc informatique, la formation à la production des contenus pédagogiques en ligne des cours, la formation des enseignants et

chercheurs à la maîtrise de la plateforme de mise en ligne, le développement des nouvelles offres de formations sur la gouvernance universitaire, etc., ont été autres sujets abordés. En terme de projets, les participants se sont engagés à inciter davantage les enseignants chercheurs et chercheurs à répondre aux appels d'offres, à organiser des séances d'échange avec des étudiants et enseignants, dans le but de mieux vulgariser le panel des offres de l'Agence mais aussi, d'être à l'écoute des difficultés et des besoins; à s'ouvrir à la société civile via des partenariats avec des O.n.g locales, à développer des partenariats avec les entreprises de la place, via des projets mutualisés, à faire la prospection des éventuels partenaires avec des organismes comme l'Unesco, la Banque mondiale, le Pnud, à favoriser des partenariats entre les universités membres de l'A.u.f autour des projets de Co diplômes, de Moocs, de mobilité d'enseignants et d'étudiants. Rappelons que le Campus universitaire francophone, à Brazzaville, joue un rôle important d'interface, à travers ses multiples activités, dans le dynamisme des relations entre

l'A.u.f et l'Université Marien Ngouabi. Pour le recteur Paul Louzolo Kimbembé, «cette cérémonie est une tribune où le Campus numérique francophone rend compte de ses actions et se met à l'écoute des partenaires, pour recevoir leurs suggestions et critiques sur les activités menées, futures et à venir. Le but du C.n.o est de faire l'évaluation du fonctionnement du C.n.f sur les deux dernières années et de faire la projection sur les deux années à venir.»

Alain-Patrick MASSAMBA

Campagne «Mwasi ya Congo»

Six lauréats congratulés

Le Fnuap (Fonds des Nations unies pour la population) en partenariat avec le Ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement organise du 8 mars au 10 décembre 2016, journée internationale des droits de l'homme, une campagne dénommée «Mwasi ya Congo». Pour la première phase de cette campagne bouclée



Les lauréates avec les membres du comité d'organisation.

courant juillet, six lauréates par domaine respectif, sur un total de seize ont reçu des certificats de participation, le lundi 11 juillet, à la maison de la femme de Brazzaville.

Débutée le 8 mars, la campagne «Mwasi ya Congo», s'inscrit dans le cadre de l'année 2016, choisie comme année africaine des droits humains par l'Union africaine, avec un accent particulier sur les droits des femmes. Les objectifs poursuivis par cette campagne, sont entre autres, d'accompagner les femmes et les filles vers l'élimination de toutes les formes de discrimination et promouvoir le leadership féminin dans divers domaines de la vie nationale.

La présentation de ces lauréates a été couplée au lancement de la deuxième phase de campagne «Mwasi ya Congo». Les critères d'éligibilité ont porté sur la capacité de mobilisation des femmes et hommes sur les questions d'égalité, la reconnaissance communautaire, locale et nationale pour son engagement ainsi que le leadership.

Les thèmes mensuels retenus pour cette activité sont précisément la promotion des droits des femmes, femmes dans le sport, la prévention des fistules obstétricales, la collecte de sang, la lutte contre toutes les discriminations faites aux femmes et filles, la promotion des droits des autochtones, des jeunes et des réfugiés, scolarité et santé sexuelle de la jeune fille, etc.

L'objectif est de mener un plaidoyer de lutte contre l'impunité des auteurs des crimes et autres violences à l'encontre des droits des femmes et des filles. Donner la parole aux femmes et filles pour l'évocation de leurs perspectives, et bien d'autres.

A en entendre la conseillère à la recherche et à la documentation, Gustavie Nzingoula, représentant la ministre de la promotion de la femme à cette campagne, il s'agit de promouvoir des femmes et filles modèles, faciliter l'inspiration et les échanges intergénérationnels, investir dans le potentiel des jeunes filles, permettre la réalisation du dividende démographique ainsi que faire le focus sur les sans-voix, briser les tabous et le silence ainsi que l'impunité.

A terme, les différentes lauréates auront la charge d'animer les ateliers pour promouvoir et défendre des droits des femmes et filles en rapport avec leur domaine d'appréciation.

Pour la représentante du Fnuap au Congo, Barbara Laurenceau, la date retenue pour la remise des certificats aux lauréates n'est pas une journée choisie au hasard dans le calendrier. «Le 11 juillet de chaque année, l'humanité célèbre la journée mondiale de la population, et, à travers le monde, tous les gouvernements des Etats membres du système des Nations unies sont entrain de célébrer l'importance d'investir dans les jeunes filles. C'est le thème de cette année, donc, il nous a paru important pour le Congo de célébrer les actrices», a-t-elle déclaré, espérant que cette campagne ne s'arrêtera peut-être pas qu'en 2016, elle pourra se pérenniser dans l'avenir. Les lauréates ont également reçus des cadeaux (ouvrages sur le féminisme écrits par des femmes au Pakistan).

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

La LCB Bank met à la disposition de sa clientèle trois packs qui leur permettront de bénéficier d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services.

L'ensemble des packs LCB Bank

PACK ELITE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA GREEN
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Mises à dispositions sur place
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 8500 FCFA seulement



PACK FONCTIONNAIRE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte « Visa First »
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6000 FCFA seulement

Pack SALARIÉ PRIVÉ

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA FIRST
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6500 FCFA seulement



Av. Amilcar cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

OFIS
SECURITY SYSTEMS



La haute sécurité
contre le
cambrìolage



OFIS, votre expert
en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville :
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000

IN MEMORIAM

Il y a 11 ans, le juillet 2005, disparaissait Thomas D'Aquin Daniel ONGOLY, sa famille ses amis pensent à lui.

Il est quelque chose plus fort que la mort.

C'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.



IN MEMORIAM

Alphonsine GOLENGO

26 juillet 2006-26 juillet 2016, dixième anniversaire

A l'occasion de son rappel à Dieu, les enfants et petits-fils de maman et mémé Alphonsine GOLENGO.

Mme Liwanaga Loukelo Cécile remercie, sincèrement, tous ceux qui les ont soutenus, durant cette épreuve.

Les messes seront dites, ce mardi 26 juillet, à 6h15mn, en la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé, et le vendredi 29 juillet 2016, après l'heure de la Divine miséricorde.



Que la miséricorde de Dieu repose sur toi, maman.

Musique

Papa Kourand a été inhumé à Goma Tsé-Tsé, son village natal

Décédé le mardi 5 juillet 2016, à Brazzaville, le chanteur Papa Kourand a été porté en terre, le mercredi 20 juillet dernier, dans son village natal, Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool. La levée de corps a eu lieu à la morgue de Makélé-kélé (arrondissement 1 de Brazzaville), le mardi 19 juillet 2016. Suivie d'une messe de requiem, à la paroisse Saint Kisito.

André Kouka, à l'état-civil, Papa Kourand était une virtuose de la rumba. Il jouait au likembe ou la sansa, un genre de piano à pouces, constitué de lamelles en métal, fixées sur une caisse de résonance. Il utilisait cet instrument, dès son bas-âge.

Vers 1950, Papa Kourand jouait la musique dans un style de griots. Il créa un style de jouer les rythmes traditionnels, en se servant des éléments sociologiques tirés du folklore local, pour animer les «matangas». En 1966, Papa Kourand fait partie des artistes sélectionnés, pour former le groupe Likembe Géant, à Brazzaville. Il représente le Congo au Festival des Arts nègres de Dakar (Sénégal). Puis, il fait route, avec Antoine Moundanda, son compagnon de lutte, et Lou-siala de la Poussière, des pionniers à utiliser la «sansa» (un instrument fabriqué par Jacques Malanda, qui est encore vivant), dans la rumba. Le sobriquet Kourand, vient de la contraction de ses noms. Papa Kourand était l'ami de l'ancien archevêque de Brazzaville, Mgr Barthelemy Batantu. C'est ensemble qu'ils ont composé et arrangé des chants religieux et liturgiques. D'ailleurs, le titre anthologique «Corbillard» de Casimir Zoba, dit Zao, tire sa source d'inspiration d'une co-composition des chants dédiés aux fidèles-défunts, par

Mgr Batantu et l'Abbé Louis Badila.

Papa Kourand est resté proche de Zao, qui est également promoteur d'un festival des musiques urbaines de Brazzaville, dénommé: Festival Music'ambiance (FMA). Lors de la 4e édition, tenue à Brazzaville, à l'Espace-Zao, du 24 au 26 août 2010, Papa Kourand était l'hôte



Papa Kourand (à droite) avec l'auteur de l'article.

de ce festival. C'est, également, Zao qui facilitera le contact fructueux de Papa Kourand, auprès de Cyriaque Christian Bassoka, producteur phonographique et vidéogramme, basé en France. De cette union professionnelle, naîtra deux albums, les merveilles de Sansa: volume 1, «Tout restera ici-bas» et le volume 2 «L'école du savoir». Papa Kourand était membre affilié à la Sacem (Société des



Abbé Joseph, encensant la dépouille de Papa Kourand.

auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) de France, où il percevait, régulièrement,

des royalties. L'artiste disparu était citoyen d'honneur de la ville de l'Isle-D'Espagnac, en Charente-Maritime, au Sud-Est de la France, près d'Angoulême. Là, est monté un musée d'exposition d'art de ses œuvres, depuis 2007, lors de son passage, au Festival des Musiques Métissés d'Angoulême. Selon Cyriaque Christian Bassoka, PDG des Éditions Cyriaque Bassoka, Papa Kourand

était attendu, avec ferveur, en Europe, dans plusieurs festivals. Mais, son état de santé ne lui avait pas permis d'effectuer les déplacements, et honorer à ces multiples invitations.

Papa Kourand est initiateur du groupe Universal-Sansa. Où il a initié plusieurs jeunes à son instrument de prédilection.

L'abbé Joseph Boudzoumou, curé de la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé, entre 1994 et 1997, célébrant de la messe de requiem, a dit avoir connu Papa Kourand, en tant que fervent catholique pratiquant. «Il était disponible aux appels ecclésiastiques, pour animer et encadrer les chrétiens dans les animations des chants liturgiques...», a-t-il reconnu. Ainsi, un des doyens de la musique congolaise vient de tirer sa révérence. Que le bon Dieu l'accueille dans son champ des chœurs du ciel, pour la vie éternelle.

Né le 10 novembre 1935, Papa Kourand était marié religieusement. Il laisse une veuve et cinq orphelins.

Aimé MAKIZA

Ministère de la culture et des arts

L'U.a a pris l'engagement d'accompagner, désormais, les activités du Fespam

Le cinéaste et producteur de la R.D.C (République Démocratique du Congo), Pr à New York University, aux États-Unis, M. Balufu Bakupa-Kanyinda, a taillé bavette avec le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, vendredi 23 juin 2016, à Brazzaville. A cette occasion, le ministre de la culture et des arts a fait savoir que l'U.a (Union africaine) a pris l'engagement d'accompagner, désormais, toutes les activités relatives à l'organisation du Fespam (Festival panafricain de musique), à partir de l'édition de 2017. Il a, aussi, précisé: «Le Congo, avec le soutien des pays voisins, a marqué un grand coup dans le domaine de la diplomatie culturelle, car, depuis près de 21 ans, l'U.a ne s'était jamais engagée, de façon formelle, à accompagner, en amont et en aval, les activités du Fespam. Ce qui prouve à suffisance que le Congo continue de garder la souveraineté du Fespam».



Balufu Bakupa-Kanyinda.

Les deux interlocuteurs qui se sont rencontrés pour la première fois, au siège de l'U.a, ont, au cours de leur entretien, abordé, aussi, pour l'essentiel, la manière de relancer le cinéma congolais qui bat de l'aile, depuis des années et qui ne dispose plus de salles de projection. Ils ont souhaité remettre le cinéma congolais à sa place. Car, ont-ils dit, le cinéma est un art de représentation, il doit être le porte-étendard de la culture congolaise. Toutefois, le cinéaste Balufu a affirmé qu'ils commencent, déjà, à analyser, pour essayer de comprendre quel serait le plan futur pour

que le cinéma congolais redécouvre. «Le cinéma congolais, qui est absent dans le catalogue international, devrait redorer son blason marqué par son passé avec les producteurs comme Sébastien Kamba, avec le film «La Chapelle». Je rappelle qu'au début du cinéma africain, le Congo a été très présent, même en termes de discours et d'intelligence», a-t-il confié.

Cinéaste chevronné, M. Balufu a marqué sa disponibilité pour la réflexion autour du cinéma congolais, tout en précisant que se sont les idées qui portent les grandes choses. «Il faut que les jeunes aient aussi l'habitude de fréquenter les ciné-clubs, qu'ils aient l'habitude de regarder le grand écran, même avec les vidéos-projecteurs, dans les quartiers. On devient cinéaste, en regardant les films des autres. Nous devons, également, relier le Fespam au Fespaco, il faudrait que ces deux festivals se parlent en termes d'économie entre l'image et la musique», a-t-il conseillé.

Avec le franc-parler qui le caractérise, le ministre Mottom Mamoni a, pour sa part, rappelé que lors de leur voyage, à Addis-Abeba, avec le ministre des sports et celui de la jeunesse et de l'éducation civique, ils ont préparé la réunion des chefs d'Etat qui a eu lieu en ce mois de juillet, au Rwanda. «Le Congo interviendra sur le volet de la culture, c'est une victoire d'équipe, une victoire du Congo, et une victoire de l'Afrique. Cela prouve la bonne santé des relations diplomatiques entre le Congo avec, à sa tête, le Président de la République, M. Denis Sassou-Nguesso, et l'ensemble de l'Afrique. Mais, à côté de cela, le Congo a été choisi comme pays champion dans le cadre de la promotion de la charte de la renaissance culturelle africaine», a-t-il révélé.

Soulignons que le samedi 24 juin, à Brazzaville, le cinéaste Balufu Bakupa-Kanyinda a, avec le concours du Fespam, animé une causerie-débat portant sur le thème: «La musique du cinéma». A cette occasion, il a notamment parlé de l'économie musicale dans le cinéma. Il a, par des exemples précis, démontré l'importance de la musique dans le film et les avantages que les artistes-musiciens peuvent en tirer.

Alain-Patrick MASSAMBA

25^e anniversaire du Centre scolaire Notre Dame du Rosaire

Musique, chant, danse, remise de cadeaux... ont marqué la célébration

Porté sur les fonts baptismaux, en 1991, le C.s.n.d.r (Centre scolaire Notre Dame du Rosaire) a soufflé ses 25 bougies. La commémoration a eu lieu, mardi 12 juillet 2016, à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. En présence du promoteur et P.D.G de cet établissement basé dans les deux premières grandes villes congolaises, Dieudonné Loussakou. Alphonse Benjamin Loukakou et Simone Loubienga, respectivement administrateur-maire de Mougali, et de Bacongo (deux arrondissements de la ville-capitale où est implanté cet établissement scolaire) ont rehaussé de leur présence cette célébration.



La chorale Notre Dame du Rosaire.

La cérémonie marquant les 25 ans du Centre scolaire Notre Dame du Rosaire s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Au menu: la musique, distillée par la chorale Notre Dame du Rosaire de Bacongo; les chants et danses offerts par les élèves du C.s.n.d.r. Le tout ponctué par la présentation des «supers héros» (les élèves de cet établissement ayant obtenu le D.n.b (Diplôme national de brevet), et le bac français), d'un échantillon d'anciens élèves du C.s.n.d.r, devenus cadres, des membres de l'Association des amis de Notre Dame du Rosaire; et la remise des prix aux meilleurs élèves du primaire, du collège et du lycée de cet établissement.

Dressant le bilan des 25 ans du C.s.n.d.r, Mme Nathalie Bouissa, Directrice générale, a

affirmé que celui-ci est positif et encourageant, notamment aux plans administratif, pédagogique, logistique, socio-culturel et sportif. Et pour cause: «Notre établissement vient de réaliser, au baccalauréat français, le



Les responsables du C.s.n.d.r et les administrateurs-maires de Mougali et de Bacongo.

pourcentage de 89%, dont 100%, en Terminale S, et au Diplôme national de brevet, 75%. Notre établissement a eu

à former, pour ses 25 ans, au baccalauréat français, toutes séries considérées, 180 élèves, soit 86,91%, au baccalauréat congolais, toutes séries considérées, 1440 élèves, soit 71,11%; au B.e.p.c, 1575 élèves, soit 81,14%; au D.n.b, 225 élèves, soit 65%; et au C.e.p.e, 930 élèves, soit 100%. C'est donc à juste valeur qu'il soit placé parmi les meilleures écoles pratiquant les enseignements français en Afrique Centrale». Des performances que la Directrice générale a attribuées à la vision de M. Dieudonné Loussakou.

«Il y a 25 ans que naissait, en 1991, dans la ferveur, un petit établissement scolaire, avec seulement 21 élèves et dix agents. Un établissement né

à Brazzaville, dans la paroisse Notre Dame du Rosaire, en présence de deux abbés, ici présents, facilitateurs, je cite Jonas Koudissa et Vincent De Paul Malonga. Nous sommes fiers de présenter, à la face du monde et plus particulièrement du Congo, cet outil du savoir. Pendant 25 ans, notre établissement a produit des compétences au service de l'humanité, une diaspora, et plus intensément au service du Congo, des jeunes cadres de haut niveau, très appréciés dans leurs milieux professionnels. En 25 ans, le C.s.n.d.r a offert 558 emplois, donc, a résorbé, selon ses moyens et sa manière, le chômage, dans notre pays. Pour cela, il a fallu de la méthode, de l'endurance et de la discipline. Oui, grâce au savoir-faire et la rigueur, le C.s.n.d.r se place, d'année en année, au premier rang dans les statistiques des résultats ou plus précisément dans les

résultats aux examens d'Etat congolais et français. Ce n'est pas par hasard, que le C.s.n.d.r a atteint les 100% de réussite dans la série scientifique du baccalauréat du système français organisé au Lycée Saint Exupéry, au terme de l'année scolaire 2015-2016. Et ce n'est pas le premier 100% de ce genre», a, pour sa part, affirmé Dieudonné Loussakou.

Signalons que le C.s.n.d.r a, à son actif, 26 000 élèves scolarisés, depuis 1991, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Pour l'année 2015-2016, Georgia Nganga (Cm1), Favelie Ntonsisssa (4e), et Louisa Ngounda (seconde) ont, respectivement, décroché la palme de meilleurs élèves du primaire, du collège et du lycée. Les récipiendaires ont reçu plusieurs cadeaux: dictionnaires, horloge, micro-ondes, etc.

Véran Carrhol YANGA

5^e édition du F.i.e.f (Festival international d'expression féminine)

Une réussite au forceps

Repoussée à deux reprises, du fait de la modicité de moyens, la cinquième édition du F.i.e.f (Festival international d'expression féminine) a, finalement, eu lieu, le 15 juillet dernier, à Sueco, à Pointe-Noire, comme promis par sa directrice, Germaine Ololo. Et la fête aura été belle.

C'est à titre «symbolique» que la compagnie théâtrale «Issima» a organisé, le 15 juillet dernier, dans l'amphithéâtre de Sueco, la 5^e édition du F.i.e.f (Festival international d'expression féminine). Pas de village de festival. Pas de grand tapage communicationnel. C'était donc un festival modeste, à la mesure de plusieurs hypothèses. «A titre de rappel, initialement, le F.i.e.f était prévu du 11 au 15 mai 2016. Approchant cette date, nous n'avons eu aucun accompagnement. Nous avons estimé qu'étant donné que nous sortions, fraîchement, des élections, il n'était pas évident que les gens nous accompagnent, tout de suite», expliquait, le 29 juin dernier, Germaine Ololo. L'autre raison du report semble liée à l'actualité. «Nous avons remarqué que non seulement, il n'y a pas eu de soutien, mais aussi, c'est une période d'un grand événement sportif: la coupe d'Europe des Nations de football. La réalité a, déjà, montré que quand il y un événement sportif à l'échelle internationale (coupe d'Afrique, coupe d'Europe, coupe du monde, etc.), les gens préfèrent ces événements aux activités culturelles. Ce qui explique

le nouveau report au mois de juillet», ajoutait-elle.

Le fonds de soutien à la culture vivement réclamé

En dépit du caractère modeste de ce 5^e F.i.e.f, la grande préoccupation de Germaine Ololo était de «ne pas priver le public de son F.i.e.f». Et en ce soir de vendredi, ses congénères venaient de répondre à son invitation. Le cas de Paule Nadège, dite Aminata, qui s'est révélée ce soir-là par la suavité de sa voix, ses déhanchements à couper le souffle et surtout, la pertinence de ses textes magnifiant, pour la plupart, les traditions loango. La comédienne et chanteuse Préférée Banzouzi a conté au public l'histoire des noces de la fille d'un chef. Les quelque 300 personnes ont aussi pu admirer des pas très raffinés dignes des «sénioritas» latino-américaines de Clovy, Prestigea et Manscie, lors du défilé de mode. Ce, Grâce à Amélia Mbizi, dite Bijou, styliste modéliste, qui a cousu les vêtements des mannequins. Cerise sur le gâteau, un documentaire d'une dizaine de minutes a été projeté. Question d'en savoir davantage sur le combat que



Germaine Ololo en train de prononcer son mot de circonstance.

mène Germaine Ololo. Elle qui, en organisant le F.i.e.f, vise, entre autres objectifs, «soutenir et accompagner la femme dans l'exercice de son art, susciter l'émergence des femmes et leur leadership dans les programmes de développement socio-culturel et former les acteurs culturels de tout genre». Mais, des objectifs qui semblent se heurter à une indifférence notoire de plusieurs institutions congolaises, tant publiques que privées. Et chaque fois, elle tend toujours la main aux pouvoirs publics, notamment au Ministère de la culture et des arts. «Si les acteurs culturels sont soumis aux caprices d'événements partenaires et sponsors, c'est, simplement, parce que les acteurs culturels ne sont pas accompagnés», a déclaré, le 15 juillet dernier, Germaine Ololo, dans son mot de circonstance. Et elle est loin d'être seule

à faire ce constat. «Le visage que nous attribuons à la culture n'honore pas notre pays. Les initiatives privées qui concourent à la visibilité positive de notre pays souffrent d'un manque permanent de financement, mais aussi d'un manque flagrant d'assistance même morale. La preuve: en cette soirée festive dédiée à la femme, bon nombre de femmes ne sont pas là», a déploré Félicien Guelbo Balendé, responsable de l'antenne du Congo du réseau Arterial Network, une Ong culturelle panafricaine basée en Afrique du sud, spécialisée dans la promotion de la culture au niveau continental. D'où l'appel de Germaine Ololo: «Il nous faut un fonds d'appui national à la culture. Et si un jour, vous arrivez à mettre en place ce fonds de soutien, soyez en sûrs, la pyramide sera renversée», a

• Express National International
• Fret Aérien & Maritime
• Douane & Transit
• Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (Face au café)
Tél : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal enfile
Biyenda (Face à la Mairie)
Tél : (+242) 05501073 / 05501074

www.gxinternational.net Nos partenaires

suggéré Germaine Ololo. Mais, en attendant ce fonds de soutien, des institutions ont contribué, bon an mal an, à la réussite de ce 5^e F.i.e.f. Comme l'I.f.c de Pointe-Noire, le Centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard, le Cpgos, le réseau Arterial Network, et l'Ong Afrique Image. Sans oublier des personnalités animant des administrations de la place. Le cas de Marie Fernande Catherine Dekambi Mavoungou, administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili; Marcel Poaty, conseiller socioculturel du maire central de Pointe-Noire; Joseph

Loungouala, chef de cabinet de l'administrateur-maire de l'arrondissement 1 Lumumba; Fabienne Bidou, directrice de l'I.f.c; Fabien Obongo, directeur départemental des arts et des lettres de Pointe-Noire, et de son homologue du Kouilou, Robert Tinou; Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. Espérons qu'avec les nouvelles institutions de la Nouvelle république qui accordent une place prépondérante à la culture, les pourront bouger les choses.

John NDINGA-NGOMA

ORDONNANCE DES REFERES DU 7 JUIN 2016

AUDIENCE DES REFERES DU MARDI DEUX (02) FEVRIER DEUX MIL SEIZE A HUIT HEURES DU MATIN

AFFAIRE:

L'Etat Congolais, représenté par le Cabinet Emmanuel OKO et Armand Robert OKOKO

CONTRE:

Les nommés Ninon GOUAMBA, MBOBI Joséphine, MONZO Charly et autres, élisant domicile au Cabinet Thomas DJOLANI

OBJET:

Requête aux fins de rétractation d'une ordonnance

L'an deux mil seize;
Et le deux (02) février;
Par devant nous, Didier Narcisse IWANDZA, Président du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, Jude des référés;
Assisté de Maître Jeruz Imelda AMONAH NGOUOBANI, Greffier Principal;
Sans que les présentes qualités puissent nuire ou préjudicier aux droits et intérêts respectifs des parties en cause, mais au contraire sous les expresses réserves de faits ou de droit;

ONT COMPARU

L'Etat congolais, diligence de ses excellences Messieurs:
- Le Ministre à la présidence, chargé de la défense nationale;
- Le Ministre d'Etat, garde des sceaux, Ministre de la justice et des droits humains et de la réforme de l'Etat; Domiciliés en leurs bureaux respectifs, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Brazzaville, représentés et plaidant par les cabinets Emmanuel OKO et Armand Robert OKOKO, avocats à la cour, lequel a saisi le juge des référés de céans aux fins de s'entendre:
- Rétracter de l'ordonnance n°420 du 19 mai 2014 en toutes ses dispositions;

- Ordonner l'expulsion desdits occupants du domaine administratif de l'Etat congolais dont s'agit ainsi que leurs biens s'y trouvent;
- Dire et juge que l'expulsion se fera avec l'aide de la force publique;
- Ordonner l'exécution provisoire de la présente ordonnance sur simple minute avant enregistrement et sans caution;
- Condamner les défendeurs aux dépens;

ONT EGALEMENT COMPARU

Messieurs Ninon GOUAMBA, MBOBI Joséphine, MONZO Charly et autres, élisant domicile au cabinet de Maître Thomas DJOLANI, lesquels sollicitent:
- Le maintien de l'ordonnance en toutes ses dispositions;
- La condamnation de l'Etat congolais aux dépens;

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement, en matière civile, en référé et en premier ressort;

AU PRINCIPAL

Renvoyons les parties à mieux se pourvoir ainsi qu'elles en aviseront devant les juridictions compétentes;

MAIS DES A PRESENT, VU L'URGENCE

Vu les dispositions des articles 5225, 227, 207, 214, 57, 179 et 25 du Code de Procédure Civile, Commerciale, Administrative et Financière;
Constatons que les pièces sollicitées par les défendeurs ont été produites au dossier;
Constatons, en outre, que l'exception de communication de pièces soulevée par l'Etat congolais revêt un caractère dilatoire;
Constatons, par ailleurs, que la mesure de transport sollicitée ne relève pas de la compétence du présent juge;
Constatons, enfin, les circonstances nouvelles, lesquelles ne sont pas de nature à motiver la rétractation de l'ordon-

nance querellée;

EN CONSEQUENCE

Disons sans objet ladite exception;
Rejetons l'exception de communication de pièces soulevée par les défendeurs;
Déclinons notre compétence quant à se prononcer sur la mesure de transport sollicitée;
Maintenons en toutes ses dispositions l'ordonnance répertoire n°420 du 19 mai 2014;
Rappelons que la présente ordonnance est exécutoire de plein droit par provision sans caution, nonobstant toutes voies de recours;
Faisons masse des dépens;
Ainsi fait, jugé et prononcé à l'audience publique les jours, mois et ans que dessus;

En foi de quoi, la présente ordonnance a été signée après lecture faite par Monsieur le Président, qui l'a rendue et par le Greffier.

-----Suivent les signatures illisibles-----
-----Didier Narcisse IWANDZA, Président-----
-----Jeruz Imelda AMONAH NGOUOBANI, Greffier-----
-----Pour expédition certifiée conforme à la minute-----
-----Etablie et délivrée par nous Greffier en chef dudit tribunal sur onze (11) rôles-----
----- Fait à Brazzaville, le 07 juin 2016-----
-----Le Greffier en chef-----

Maître Lucien Nestor EKENGA
Greffier en Chef
Chef de Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville

Championnat national d'élite Ligue 1

A.C Léopards poursuit son cavalier seul



Les Fauves du Niari.

On a joué, le week-end dernier, pour le compte de la vingt-sixième journée. Si elle a été tronquée de quelques matchs, comme la précédente, il est incontestable que l'A.C Léopards de Dolisie travaille pour son maintien définitif sur le tabouret tant convoité de leader. Au sortir de cette journée se précise le cavalier seul de l'A.C Léopards. Il caracole, seul, en tête du classement, avec un total de 63 points (-1 match), arrosés d'un gros goal-average de plus 38. Il est possible, à cette allure, que le titre de champion couronne son effort. D'autant plus que ses poursuivants immédiats, J.S.P et J.S.T (-2 matchs), sont, momentanément, relégués, respectivement, à 55 et 53 points. A deux points de J.S.T arrive l'Etoile du Congo (51 points, -1 match). Tandis que CARA et Diables-Noirs affichent, chacun, 48 (-1 match) et 46 points (-2

matchs)... Qu'aura été, finalement, la vingt-sixième journée, partie sur un match nul (0-0), entre J.S.P et A.S.P, mercredi 20 juillet? Samedi 23 juillet, à Pointe-Noire, on a vu l'A.S Cheminots et Saint-Michel de Ouenzé se quitter dos à dos (1-1). On en parle encore, surtout de l'égalisation des locaux, sur... penalty. Dimanche 24 juillet, au Stade Massamba-Débat, l'A.C Léopards a engrangé trois points supplémentaires, aux dépens du CARA (1-0). Une explication quelque peu attendue. L'unique but de la partie, inscrit par le Zambien des Fauves du Niari, Winstone Kalengo, pendant le temps additionnel de la première période, a scellé le sort des Aiglons, mettant ainsi fin à leur envolée victorieuse de cinq succès en autant de matchs joués depuis le début de la phase

retour. A Pointe-Noire, autant La Mancha a fait d'une bouchée Munisport (4-0), autant Patronage Sainte-Anne s'est, quelque peu, réhabilité par une victoire sans bavure, aux dépens de V.Club Mokanda (2-0). Enfin, à Dolisie, Jeunes Fauves a mis à genoux Nico-Nicoyé (2-0). Six matchs qui ont tout juste généré 12 buts. Les attaquants seraient-ils saturés qu'ils manqueraient le nécessaire influx nerveux pour bousculer défenses et gardiens de but adverses?

G.M.

Résultats techniques: J.S.P-A.S.P (0-0), A.S Cheminots-Saint-Michel de Ouenzé (1-1), CARA-A.C Léopards (0-1), Munisport-La Mancha (0-4), V.Club Mokanda-Patronage Sainte-Anne (0-2), Jeunes Fauves-Nico-Nicoyé (2-0).

Basket-ball/Coupe de la Ville

A.S.G, cet autre ogre, et Brazza Basket au-dessus du lot!

Décidément, l'A.S.G (Association sportive La Grandeur) devient, rapidement, un ogre. Enfantée seulement au début de cette année, elle s'est emparée, dimanche 24 juillet 2016, de la Coupe de la Ville, version masculine, en infligeant un 91-69 à l'Inter Club, en finale disputée au gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé.

Ce match promettait d'être un bel événement sportif. Et il l'a été. Le public a pu assister à une rencontre d'un bon niveau, avec des joueurs très engagés et plusieurs gestes techniques qui l'ont fait se lever, parfois.

Avant le coup d'envoi, le pronostic s'avérait périlleux. Personne ne savait de quoi retournerait la situation, même si, en match de championnat, l'A.S.G a été l'unique équipe à faire tomber les militaires d'Inter Club. Ceux-ci ont placé cette finale sous le signe de la revanche. Malheureusement, pour les poulains du coach Benjamin Bouzanga, leur défaite s'est annoncée dès le premier quart temps, où l'A.S.G, mieux armée physiquement et techniquement, a pris 16 points d'avance (32-16). Grâce, surtout, au tri-pointeur Gueza et à Yoa, ce transfuge d'Inter Club.

Prenant conscience du danger, Inter Club, pâle et emprunté en début de partie, a un sursaut et adopte une autre stratégie. Cela lui permet de réduire l'écart, à la pause (44-38). Mais, le scénario fait long feu. Car le style de l'A.S.G est plus alerte, plus tranchant et dévastateur. Et on a vu ce qu'on devait voir. Le marquoir est, rapidement, monté, pour



A.S La Grandeur, vainqueur de la Coupe de la Ville.

exhiber un 72-48, pour A.S.G, à la fin du troisième quart temps. Cela dépassait l'entendement. Mieux encore pour l'A.S.G, elle submergeait son adversaire, ses joueurs se relayant, avec succès, sous les panneaux d'Inter Club: 91-69.

Sa victoire permet à l'A.S.G de remporter le premier trophée de son histoire naissante. Marque-t-elle, aussi, la fin de l'hégémonie d'Inter Club? L'avenir nous le dira.

La finale des filles? Celles de Brazza Basket n'ont pratiquement pas eu de problèmes avec Inter Club. On s'y attendait. On savait que Brazza Basket ne trouverait pas de répondant en l'Inter Club, lâché... par ses dirigeants. Et Brazza Basket l'a prouvé, en dominant sans partage. A la pause, le score était, déjà, de 39-15. Et à la fin : 73-48.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Play-off de basket-ball masculin

Vifs accrochages à Maxime Matsima!

Eclipsé, le week-end dernier, par les finales de la Coupe de la Ville, le play-off, phase décisive devant permettre de désigner le champion de Brazzaville, reprend ses droits, mardi 26 et s'achèvera, jeudi 28 juillet 2016. Il voit s'affronter les six premiers du classement de la saison régulière en phase unique.

Jeudi 21 et vendredi 22 juillet derniers, les résultats ci-après ont été enregistrés, pour le compte des deuxième et troisième journées: Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo: 73-56. Avenir du rail-A.S.G: 75-74. Diables-Noirs-Inter Club: 69-70. Patronage Sainte-Anne-Avenir du rail: 80-55. Inter Club-Etoile du Congo: 78-64. Diables-Noirs-A.S.G: 68-77.

G.M. Rendez-vous. Mardi 26 juillet: Avenir du rail-Etoile du Congo (14h), A.S.G-Inter Club (15h30), Patronage Sainte-Anne-Diables-Noirs (17h).

Partenariat CAF-Total

Appelez-là la "CAN Total"!

La Caf (Confédération africaine de football) a trouvé un nouveau sponsor de poids, en remplacement de l'opérateur de téléphonie mobile Orange: le groupe pétrolier français Total, qui associera, désormais, son nom aux différentes compétitions africaines, à commencer par la CAN-Gabon 2017.

Les deux partenaires ont annoncé, le jeudi 21 juillet 2016, la signature d'un accord aux termes duquel Total devient le sponsor titre de 10 compétitions de la CAF, pour les huit prochaines années. C'est, probablement, une affaire juteuse pour la CAF. Aucun chiffre, cependant, n'a été communiqué sur ce partenariat. Il n'empêche. Si l'on en croit le président de la CAF, Issa Hayatou, en quête perpétuelle de ressources supplémentaires, depuis qu'il préside aux destinées de cette instance, l'argent qu'il va générer pourrait «permettre au football africain d'accélérer son développement, de se moderniser, en améliorant sa gouvernance, ses infrastructures sportives, ainsi que ses performances à l'échelle mondiale». Le patron de l'instance faïtière du football en Afrique estime que, «Total, en tant que multinationale parmi les leaders de son secteur d'activité, avec une attache forte sur le continent africain, contribuera, grandement, à la volonté de la CAF d'œuvrer en



permanence pour l'épanouissement de la jeunesse africaine.» Pour le groupe Total, les différentes compétitions de la CAF sont l'occasion de se garantir une immense visibilité sur le continent, au cours des 1500 matchs qui se disputeront, pendant la durée du contrat. Et son président directeur général, Patrick Pouyamé, d'ajouter: «A

travers cet engagement, nous souhaitons renforcer nos liens et notre proximité avec nos parties prenantes et nos clients, autour de compétitions populaires et festives qui suscitent toujours un grand engouement, y compris au sein de nos équipes.»

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

103^e Tour de France

Christopher Froome, phénomène de la petite reine?

Chaque décennie accouche des rois. En cyclisme, un Britannique est en train de dominer le plus grand tour cycliste, celui de France: Christopher Froome, né au Kenya. Il a été sacré, dimanche 24 juillet 2016, pour la troisième fois, après 2013 et 2015.

Froome est arrivé sur les Champs-Élysées, à Paris, en maillot jaune, lors de la dernière étape. Vainqueur de deux étapes, le natif de Nairobi l'avait endossé, dès la huitième étape.

Christopher Froome est entré dans le cercle restreint des coureurs cyclistes ayant remporté trois fois l'épreuve: Philippe Thys, Louison Boubet et Greg Lemond. Et ce n'est pas fini. Il va s'attaquer, prochainement, au record de cinq succès détenu par Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain. Réussira-t-il? Spécialistes et observateurs n'osent pas se prononcer.

Coupe du Congo

Les demi-finales sans Diables-Noirs!

Les Diables-Noirs, cinq fois d'affilée finalistes (de 2011 à 2015), seront absents, les 2 et 3 août, à l'occasion des demi-finales de l'édition 2016 de la Coupe du Congo de football, et, ipso facto, le 14 août, de la finale. Ils ont été expulsés de l'épreuve par J.S.T (L.S.A du vendredi 22 juillet). L'autre surprise des quarts de finale est l'élimination de V.Club Mokanda par l'A.S Kimbonguéla de Kinkala: 0-0, à Kinkala, et 1-1, à Pointe-Noire. Par contre, sans surprise, CARA (0-0 et 2-0), aux dépens du CESD, et l'A.C Léopards de Dolisie (3-0 et 1-0), devant B.N.G de Kinkala, ont obtenu, chacun, son ticket pour les demi-finales. Les demi-finales aller: A.S.K-A.C Léopards (le 3 août) et J.S.T-CARA (le 4 août).

Uniffac

Tournoi des U17 à Brazzaville!

Après plusieurs années de léthargie, l'Uniffac (Union des fédérations de football de l'Afrique centrale) relance ses compétitions. Avec le déroulement, du 26 au 31 juillet 2016, à Brazzaville, d'un tournoi réservé aux moins de 17 ans. Outre le Congo, pays hôte, le Cameroun, le Gabon, la R.D.Congo et le Tchad ont, déjà, confirmé leur participation. Tchad-R.D.C et Congo-Cameroun sont les matchs de la première journée, mardi 26 juillet. La belle endormie s'est donc réveillée.

L'Uniffac fait partie des zones de développement de football de la Caf (Confédération africaine de football). Elle compte huit (8) nations: le Congo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la Centrafrique, la RDC, Sao tomé et Principe et le Tchad.

IN MEMORIAM

Patrice MISSAMOU
(27 juillet 2012 - 27 juillet 2016)

Voici quatre ans que disparaissait, tragiquement, le Commercial du journal La Semaine Africaine, M. Patrice MISSAMOU. A l'occasion de ce triste anniversaire, nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée



pieuse en sa mémoire. Des messes en mémoire du disparu seront dites, mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 juillet 2016, à 6h00, à la paroisse Saint François d'Assise.

Paix à son âme!

A.f.d.b (Association Femmes déterminantes de la Bouenza)

Joséphine Nsika annonce l'organisation d'une exposition-vente à Madingou

Dans un mois, Madingou, surnommé «Madrid», le chef-lieu du département de la Bouenza, vibrera au rythme des festivités du 56^e anniversaire de l'indépendance nationale. Un événement majeur qui mobilise les natifs de ce département qui, individuellement ou collectivement, prennent des initiatives pour la réussite de ce rendez-vous national. A l'instar de l'A.f.d.b (Association Femmes déterminantes de la Bouenza), qui a réuni ses membres, samedi 16 juillet, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, sous la direction de sa vice-présidente, Mme Joséphine Nsika, pour évoquer les préparatifs de la fête de l'indépendance à Madingou. A cette occasion, elle a annoncé l'organisation d'une exposition-vente, à Madingou.

Mobilisées, enthousiastes et solidaires, les femmes déterminantes de la Bouenza étaient une soixantaine, représentant les districts de ce département, à la réunion relative aux préparatifs de la fête de l'indépendance à Madingou. Faisant le point à la presse, à l'issue de cette rencontre, Joséphine Nsika s'est exprimée, en ces termes: «Les femmes déterminantes de la Bouenza se sont retrouvées, parce que vous savez que les activités liées à la fête de l'indépendance se passeront chez nous, à Madingou. Avec toutes les responsabilités que nous avons, il était question qu'on fasse le point sur les préparatifs et voie comment les femmes déterminantes de la Bouenza vont prendre une part active au défilé du 15 août. Nous

avons décidé aussi d'organiser une exposition-vente, qui va se faire à Madingou. Il fallait aussi faire le point sur ce qui s'était passé le 29 mai dernier, c'est-à-dire l'évaluation que nous avons pu faire, pour dégager les points faibles et les points forts, pour que le 15 août prochain, nous puissions bien travailler». Pour la vice-présidente de l'Association Femmes déterminantes de la Bouenza, ce qui reste à faire, avant la date butoir, c'est d'inculquer l'esprit de développement, parce que l'association n'est pas une «muziki» ou une mutuelle, comme ça se passe ailleurs. «Son objectif, c'est cette vision du développement que nous voulons inculquer aux femmes de la Bouenza, à partir de Brazzaville, dans les autres départements, faire de



Le présidium.



Vue des participantes.

telle sorte qu'elles se sentent fières, les femmes de la Bouenza, et qu'elles s'engagent dans le développement de leurs districts. Parce que le développement du département dépendra de leur engagement et leur savoir-faire, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. Donc, l'objectif que nous avons est

celui-là: faire de telle sorte que ces femmes puissent travailler pour le développement de la Bouenza», a-t-elle dit. Mme Nsika a affirmé que ce travail est déjà amorcé et une organisation est également montée, au niveau de certains districts. Il ne reste plus qu'à mettre, maintenant, les femmes du département en mouvement, «parce que la réflexion est faite, ici, il y a un travail de sensibilisation que nous devons faire dans chaque district du département de la Bouenza», a dit la vice-présidente de l'A.f.d.b. Rappelons que l'exposition-vente servira de vitrine, pour mettre en exergue les produits et les spécialités de chaque district du département. Rendez-vous est donc pris entre le 12 et le 15 août, à Madingou, pour apprécier ce que les femmes de la Bouenza savent faire.

Pascal-Azad DOKO

NECROLOGIE



La famille Loubassa Fila Malonga et la veuve Loubassa née Bilombo Angèle ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, oncle, frère, grand-père, époux, survenu le jeudi 21 juillet 2016, à Brazzaville. La veillée se tient au n°82 rue Ngamaba Makélékélé Mator (arrêt sénégalais). Les funérailles sont prévues, le vendredi 29 juillet 2016, au cimetière de Loukanga.

Pour avis.

Libres Propos

L'avenir du franc Cfa, parlons-en!

La visite d'Etat du président Denis Sassou-Nguesso, du 4 au 8 juillet 2016, à Pékin, en Chine, porte un rayonnement sous-régional dans le secteur bancaire et les transactions monétaires entre le franc Cfa, le yuan et l'euro. Le débat sur l'avenir du franc Cfa alimente le monde des finances, en dépit du vent de la désunion des Nations de la zone Europe, en pleine crise économique, partant du Grexit (sortie de la Grèce) et du Brexit (sortie de la Grande-Bretagne). L'Afrique centrale n'est pas épargnée par la crise qui secoue le monde, avec la chute du prix du baril de pétrole qui constitue la source principale des recettes budgétaires de certains pays de la sous-région.



Le franc Cfa est un héritage colonial, initialement lié au franc français par une parité fixe. Une monnaie contraignante, peu adaptée aux économies, pour les uns, un gage de stabilité, de rigueur et facteur de développement des économies, pour les autres.

Accusé de freiner le développement économique des pays de la zone franc, du fait de la parité fixe avec l'euro, ce système monétaire les oblige à aligner leur politique monétaire dans la zone franc sur celle menée par la Banque centrale européenne dans la zone euro. En 2015, le président tchadien, Idriss Déby, avait appelé les pays de la zone franc à se doter de leur propre monnaie: «...Il y a des clauses qui sont dépassées. Ces clauses-là, il faudra les revoir, dans l'intérêt de l'Afrique et dans l'intérêt aussi de la France...».

Pour la petite histoire, le franc Cfa (Franc des colonies françaises d'Afrique), à son origine, est une monnaie coloniale créée par la France, le 26 décembre 1945, à la suite de la signature des accords avec l'institution de Bretton Woods. Plus de 70 ans que le franc Cfa règne sur des pays souverains et indépendants d'Afrique, couvrant une population totale de 155 millions d'habitants, qui l'utilise comme une servitude. Le franc Cfa est subdivisé en deux zones. La zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), regroupant six Etats: Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Guinée Equatoriale, Gabon et Tchad. Et la zone Umoa (Union monétaire ouest-africain), regroupant huit pays: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Cependant, l'idée de création du franc Cfa tire sa source du «premier-appel» radiodiffusé du général De Gaulle, le 18 juin 1940, sur les ondes de la B.b.c, à Londres. Olivier Wormser, gouverneur de la Banque de France, révèle les coulisses du 18 juin 1940 à la libération des finances de la France-Libre. Après le «premier-appel», il fallait disposer de livres sterling, en Angleterre et dans les territoires ralliés, assurer la continuité de la vie économique et les relations de change de ces territoires avec les alliés. Le chef des Français libres, reconnu par l'Angleterre, va traiter avec le gouvernement britannique, pour obtenir des avances en sterling remboursables après la victoire. C'est l'objet de l'accord de trésorerie du 19 mars 1941. Un accord financier fixant le taux officiel entre le franc colonial et la livre sterling, à 176,625 francs pour une livre sterling (...). Dans les coulisses du «premier-appel», une ordonnance n°21 du 2 décembre 1942 institue la Caisse centrale de la France-Libre. Il est, donc, mis en place un établissement public qui aura, seul, le droit d'émettre, de faire émettre ou de prendre en charge des billets au porteur, ayant cours légal et le pouvoir libérateur illimité dans les territoires placés sous l'autorité ou le mandat de la France. Tels sont les faits essentiels, s'est exprimé Olivier Wormser, gouverneur de la Banque de France, en cette période.

Dans la lecture de ce texte d'ordonnance n°21 du 2 décembre 1942, il apparaît clair, à la lecture de la dépêche de l'A.f.p (Agence France presse) du 6 juillet 1973, que le franc Cfa est né à Londres et même la Caisse centrale française a vu le jour, essentiellement, pour garantir les avances en sterling, consenties par le gouvernement britannique au général De Gaulle.

Le général De Gaulle va signer son accord, au détriment des pays d'Afrique utilisant le franc C.f.a. Une monnaie berçante et paresseuse où le taux d'échange est stable et ne fluctue pas, garanti par la France, en contrepartie de 50% de sa valeur qui transite dans le compte de son trésor national, retiré depuis la source, comme semble bon faire tout usurier, de reprendre sa part de gain, sans pitié. En 1941, le gouvernement britannique, incertain de l'issue du conflit, s'est ainsi réservé la possibilité de récupérer sa créance sur la monnaie africaine. Car, l'Afrique équatoriale française (A.e.f) a servi de gage d'avaliseur à l'avance du prêt consenti sur les accords de Londres, dit le «premier-appel», après l'offensif militaire des Allemands, le 10 mai 1940. Ce qui relève encore du secret. Depuis juin 2016, la Grande-Bretagne est en effervescence sur sa sortie (Brexit), dans l'espace unique du marché économique de l'Union européenne.

Premier partenaire économique du Congo, la Chine se renforce de plus en plus dans la sous-région d'Afrique centrale, en tant que premier investisseur. Il est important, pour les pays de la Cemac, de trouver une formule devant permettre de se libérer du principe de parité fixe, lié à la convertibilité du franc Cfa à l'euro.

Selon le périodique camerounais en ligne, Cameroun Liberty, l'accord signé par le président Sassou-Nguesso et Xi Jinping, dorénavant, le franc Cfa sera convertible, directement, en yuan, les Camerounais pourront voyager pour la Chine avec le franc Cfa. Il est de même pour les Chinois qui peuvent venir en Afrique centrale avec leurs yuans. Ce qui permettra à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (B.e.a.c), basée à Yaoundé, de créer une caisse de compensation pour le yuan.

L'implantation de la B.s.c.a (Banque sino-congolaise pour l'Afrique), à Brazzaville, en pleine construction, servira de closes sur la conversion et la libre circulation du yuan chinois. Au-delà du problème de convertibilité entre les deux zones, certains militent pour une monnaie commune, mais purement africaine, à l'image du projet de passeport unique de l'Union africaine, qui est déjà opérationnel.

Aimé MAKIZA

«BGFIBANK CONGO» S.A.
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10.000.000.000 Francs CFA
Siège social: Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: 07 B 519

ARRET DES COMPTES AU 31/12/2015 - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

I - Aux termes du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration, en date du vingt-trois février deux mille seize, enregistré à Brazzaville, le 09 mai 2016, EDT-Plaine, sous Folio 08/1, N°836, reçu en dépôt, le trente mai de la même année par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J.A. MISSAMOU & G.E.M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville) et enregistré à Brazzaville, le 1er juin 2016, EDT-Plaine, Folio 015/15 - N°1116, les actionnaires ont délibéré, entre autres questions, sur l'arrêt des comptes au 31 décembre 2015.

II - Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte, en date du onze mars deux mille seize, reçu en dépôt, le trente mai de la même année par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J.A. MISSAMOU & G.E.M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré à Brazzaville, le 1er juin 2016, EDT-Plaine, Folio 015/16 - N°1117, les actionnaires ont délibéré sur l'ordre du jour suivant:

a) En Assemblée Générale Ordinaire:

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche des activités de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2015 et rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice;
- Approbation desdits comptes et conventions;
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2015;
- Quitus aux Administrateurs;
- Pouvoirs pour formalités.

b) En Assemblée Générale Extraordinaire:

- Changement de localisation du siège social:
Ancienne adresse: Angle rue de Reims, face à la Paierie de France-Brazzaville;
Nouvelle adresse: Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO - Brazzaville.
 - Modification de l'article 4, alinéa premier des statuts;
 - Pouvoirs pour formalités.
- Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/16-1018 du 02/06/2016.



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric
Domaé

2.900 FCFA

legrand®
Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®
Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com